

**LE MONDE
LIBERTAIRE**

HORS • SÉRIE

Bimestriel de la Fédération anarchiste
n°50 juillet-août 2013

Flibustiers d'hier et d'aujourd'hui, hackers....

SOUS LE DRAPEAU NOIR DES

PIRATES

+

Camille Pissarro absolument social

L'expérience autogérée de la Marmite

Hors-série n°50 du *Monde libertaire*
Supplément au *Monde libertaire* hebdomadaire n° 1713
Du 12 juillet 2013 au 11 septembre 2013

M06726 - 50H - F 5,00€ - T 5,00DT - RD



#50

Édito : Le pirate comme miroir de nos sociétés	1
DOSSIER : LES PIRATES	2
Antiracistes les pirates ?	4
Les pirates de Somalie	10
Cyberpirateries des cybermondes	14
Enric Duran, le « Robin des banques »	22
Bibliographie : Les pirates au fil de l'encre	26
Interview : La Marmite	28
Amiante : Made in capitalisme	34
Camille Pissarro	38
Lectures	54
Musiques	58
Programme de Radio Libertaire	60
Les 105 groupes et liaisons de la FA	61

LE PIRATE COMME MIROIR DE NOS SOCIÉTÉS

Les pirates fascinent. Et ils fascinent tellement qu'ils ont depuis longtemps investi notre imaginaire collectif pour, finalement, s'y faire une bonne place. Immortalisés par la littérature – de *L'Histoire générale des plus fameux pirates* de Daniel Defoe (1724) au *Pirates* de Michael Crichton (2009), sans oublier, bien sûr, les classiques de notre jeunesse comme *L'Île au trésor* de Robert Louis Stevenson (1881) – et le cinéma – du *Pirate Ship* de Lewin Fitzhamon (1906) au dernier volet en date de *Pirates of the Caribbean* (2011), en passant par des chefs-d'œuvre cinématographiques comme *The Black Pirate* d'Albert Parker (1926) –, ils ont également été l'objet de plusieurs études universitaires (études d'ailleurs difficiles en raison d'une mythification de la figure du forban). Normal, me direz-vous, les pirates existent depuis que la marchandise circule sur les mers et les océans... ce qui ne remonte pas à hier ! Et, bien que voguant sur les flots depuis l'Antiquité (souvenez-vous de ces pirates qui harcelèrent les navires de la Méditerranée avant d'être « éliminés » par Pompée en 67 av. J.-C.), ils défraient encore parfois la chronique en ce début de XXI^e siècle (en témoignent, notamment, les récents épisodes en Somalie).

Mais, alors, pourquoi ces « gueux de mers », comme disait Gilles Lapouge, nous fascinent-ils autant ? Parce qu'ils font peur et que cette peur est largement entretenue par les légendes les plus noires – et les plus fantasques – qui circulent à leur sujet (et qui, dans une certaine mesure, les servent aussi). Mais aussi, et surtout, parce que les pirates¹ des XVI^e et XVII^e siècles – période considérée comme l'âge d'or de la piraterie – ont toujours plus ou moins incarné une certaine idée de la liberté (qui est aussi celle de l'aventure) et de l'égalité. Partage équitable du butin, « sécurité sociale » avant l'heure, élection des responsables, prises de décisions en assemblée, dépassement – relatif – de quelques préjugés sexistes et racistes : certains équipages pirates ont en effet expérimenté des pratiques en totale rupture avec la société occidentale de l'époque. Pour autant, non seulement tous ne l'ont pas fait, mais l'aventure pirate comptait aussi son lot de misère, de malheur, de souffrances, que les forbans infligeaient et subissaient. Et s'il est compréhensible que, de par quelques aspects, elle conduit aujourd'hui certains de nos contemporains – et parfois camarades – à la fantasmer, il est néanmoins nécessaire de conserver un regard critique et de ne pas faire de la piraterie ce qu'elle n'était assurément pas, c'est-à-dire un embryon de l'anarchisme à venir. La fameuse colonie Libertalia décrite par Daniel Defoe n'a jamais existé, et il est peu probable que les pirates aient un jour pensé un projet de société quelconque, et encore moins révolutionnaire. Et de même régnait-il plus souvent sur les navires pirates une discipline de fer qu'une parfaite démocratie directe.

Libertaire ou pas, il est en revanche indéniable que la piraterie s'inscrit pleinement dans la lutte des classes. Réaction violente à un ordre social et économique profondément inégalitaire et encore plus violent, elle est révélatrice de l'organisation de nos sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Et sa persistance en 2013 montre bien que, si le monde a beaucoup changé depuis l'Antiquité, il n'en reste pas moins un monde de dominants et de dominés, de possédants et d'exploités, de riches et de traîne-misère. En cela, la piraterie nous donne non seulement des clés pour comprendre notre époque et les raisons de nos maux, mais elle nous indique aussi quelques pistes pour nous conduire vers leur guérison.

Guillaume Goutte

¹ Nous parlons bien, ici, des pirates, et non des corsaires. Ces derniers, bénéficiant d'une lettre de marque (autorisation), agissaient au service d'un État dans le cadre d'un conflit guerrier, contrairement aux pirates qui œuvraient pour eux-mêmes. Cette distinction n'est toutefois pas forcément judicieuse, des pirates pouvant se faire corsaires le temps d'une guerre, et des corsaires devenir pirates une fois les hostilités terminées. Bien d'autres termes ont aussi désigné les pirates (boucaniers, flibustiers, forbans), recouvrant et recoupant différentes réalités. Mais la place nous est ici comptée, alors nous n'entrerons pas dans ces détails.

Dossier
LES PIRATES





ANTIRACISTES LES PIRATES ?

Pirates et flibustiers noirs aux XVII^e et XVIII^e siècles

« J'ai, je l'espère, tué complètement l'esclave en moi... »
Georges Jackson, prison de San Quentin, 1971

En 1978, en enregistrant à Miami *Buffalo Soldiers*, Bob Marley entendait rappeler au bon souvenir des citoyens du monde le rôle historique de certains Afro-Américains dans l'armée des États-Unis (lequel rôle n'a rien de très glorieux, les Buffalo Soldiers¹ s'étant surtout illustrés dans le massacre des Amérindiens). Le célèbre chanteur jamaïcain aurait pu faire de même avec ces nombreux Noirs qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de gré ou de force, rejoignirent les navires pirates qui sillonnaient alors les mers et les océans. Hormis une étude de l'universitaire américain Kenneth J. Kinkor², cette question du rôle des Noirs dans la piraterie à l'époque dite moderne n'a fait l'objet que de bien peu de travaux. Malheureusement, l'article que vous avez sous les yeux ne contribuera pas à combler ce manque, celui-ci n'étant pas un travail historiographique à proprement parler (je n'ai pas consulté d'archives), mais plutôt une tentative de synthèse critique d'une partie de ce qui a pu être écrit sur le sujet³.

1 Ce nom fut celui donné aux soldats du 10^e régiment de cavalerie, créé en septembre 1866, un an après la fin de la guerre de Sécession.

2 Kenneth J. Kinkor, « Flibustiers noirs », in *L'Aventure de la flibuste, actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, sous la direction de Michel Le Bris, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, pages 97 à 118.

3 Il y a quelques années, alors étudiant en histoire, j'avais néanmoins commencé à travailler sur le sujet, plus vaste, de l'organisation sociale du navire pirate. Mais diverses raisons m'ont poussé à abandonner, d'abord ce thème de recherche, puis, plus tard, l'université. Ce n'est donc pas en total novice que je traiterai la question...





Ces Noirs qui se font pirates

Réaction à une société de classes où la misère sociale côtoie un luxe décomplexé, où la justice n'existe essentiellement que pour les dominants et les possédants (bien souvent les mêmes) et où l'oppression se fait sentir dans la chair des miséreux et des réfractaires à l'ordre social ainsi institué, la piraterie des XVII^e et XVIII^e siècles se compose principalement de pauvres, de marginaux et de marins fuyant les mauvais traitements en vigueur sur les navires de commerce ou de guerre. On peut d'ailleurs la rapprocher du concept de « banditisme » – et, en particulier, de celui de « banditisme social » – développé par l'historien marxiste Eric Hobsbawm, lequel le définit ainsi dans l'avant-propos de son livre *Les Bandits*⁴ : « *Par monts et par vaux, des bandes d'hommes (traditionnellement, les femmes en faisaient rarement partie) ne reconnaissant ni la loi ni l'autorité, armés et violents, soumettent leurs victimes par l'extorsion, le vol, ou de quelque autre façon. En défiant ainsi ceux qui détiennent ou prétendent détenir le pouvoir, le droit et l'accès aux ressources, le banditisme défie l'ordre économique, social et politique. Telle est la signification historique du banditisme dans les sociétés et les Etats marqués par des divisions de classes.* »

Dépassant les « frontières de race, de nation, de classe et de religion »⁵, fils de la mer plus que d'une nation d'avec laquelle ils ont rompu, les équipages pirates des XVII^e et XVIII^e siècles sont généralement très hétérogènes et contrastent de fait avec une société où la place de chacun est clairement définie et où les frontières entre les milieux de toutes sortes paraissent, somme toute, bien peu perméables. De fait, il n'est pas rare que, sur les navires pirates, l'on trouve des nationalités très diverses, dont, notamment – et en nombre –, des individus en provenance d'Afrique noire. À en croire Kenneth J. Kinkor, ceux qu'on appelle aujourd'hui les « pirates noirs » auraient représenté, entre 1715 et 1726, entre 25 et 30% des mille pirates alors en activité⁶. Et, à lire l'historien américain Marcus Rediker, ces pirates dont nos livres parlent bien peu n'étaient pas les premiers des trouillards, mais bien « l'avant-garde

4 Eric J. Hobsbawm, *Les Bandits*, Éditions Zones, 2008, 228 pages.

5 Kenneth J. Kinkor, « Flibustiers noirs », in *L'Aventure de la flibuste, actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, sous la direction de Michel Le Bris, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, page 98.

6 Marcus Rediker, *Pirates de tous les pays*, Éditions Libertalia, 2008, page 102.

pirate, [...] les hommes les plus fiables et les plus craints »⁷.

Les recherches contemporaines sur cette question ont permis de connaître le nombre exact – ou, du moins, un ordre de grandeur significatif – de ces « pirates noirs » dans certains équipages plus ou moins fameux (il est toutefois fréquent que les historiens mélangent – de manière plus ou moins pertinente – navires pirates et navires corsaires). Ainsi, l'on sait désormais que le célèbre *Whydah* en a compté jusqu'à vingt-cinq à son bord, que l'équipage du *Dragon* était composé à plus de 50% par des pirates d'origine africaine, ou encore que le navire de Barbe-Noire comptait, en 1718, pas moins de soixante Noirs sur les cent marins. Mais d'où venaient donc ces « pirates noirs » et pourquoi se sont-ils ralliés au fameux Jolly Roger ? Les explications les plus souvent avancées sont, bien sûr, directement liées à cet odieux commerce très lucratif et alors en pleine explosion qu'est l'esclavage. Plusieurs sources attestent en effet que, lorsqu'ils s'attaquaient à un navire négrier, les pirates libéraient généralement les esclaves qui s'y trouvaient et, parfois, leur proposaient de s'intégrer à leur équipage. Or, les attaques des pirates contre le système commercial esclavagiste furent très nombreuses à l'époque, ce que Serge Daget confirme dans un article consacré aux liens entre traite négrière et piraterie⁸ : « *Entre XVI^e et XIX^e siècles, les pirates ou les forbans ne se privent pas d'exercer sur les négriers ce que les armateurs métropolitains et les colons des îles esclavagistes, voire plus généralement l'esprit public, considèrent comme des sinistres d'une gravité comparable à celle qui frappe, par exemple, les galions espagnols.* » Dans l'étude signalée en introduction, Kenneth J. Kinkor cite, quant à lui, l'extrait d'un discours – qu'il pense néanmoins être apocryphe – du célèbre pirate Misson dans lequel ce dernier, après avoir attaqué un négrier, explique pourquoi les Noirs qui s'y trouvaient devaient être traités comme des hommes libres, puisque « *jetés dans le monde par le même Être suprême* » et « *dotés également de raison* »⁹.

Toutefois, la majorité des pirates noirs ne venaient pas directement de négriers capturés, et nombre d'entre eux étaient

surtout des esclaves évadés des plantations, ou autres lieux d'esclavage, fuyant les colonies européennes en quête de liberté. On pouvait aussi trouver des Noirs qui, avant d'entrer en piraterie, travaillaient comme marins sur des navires nationaux. Ces marins, qu'on appelait alors les « Nègres libres », étaient généralement très prisés des équipages pirates, car très utiles à bord du fait de leur connaissance des métiers de la mer. À leur sujet, l'archéologue français Jean-Pierre Moreau précise d'ailleurs que, « *partageant la même langue et une même culture maritime, ils s'insèrent tout naturellement dans le projet pirate, montent à l'assaut comme les Blancs et finissent parfois au bout d'une corde comme eux* »¹⁰. Ce qui n'est pas sans venir confirmer la thèse selon laquelle les pirates, comme bien des marins, se pensaient avant tout comme des citoyens des mers et non de nations. Et le citoyen des mers n'a pas de couleurs.

Le navire pirate comme espace d'égalité

L'organisation sociale du navire pirate – qui, pour reprendre la plume de Philippe Jacquin, « *nie le système oppresseur établi dans les marines occidentales au cours du XVII^e siècle* »¹¹ à travers des principes et des pratiques d'égalité, de liberté et d'entraide – profitait généralement à tous, sans distinction de couleur de peau. Ainsi, à partir du moment où il était pirate, l'individu d'origine africaine bénéficiait des mêmes droits et était soumis aux mêmes devoirs que ses homologues en provenance d'autres coins du monde. Non seulement sa part du butin était identique, mais il avait également droit au vote et aux indemnités liées aux blessures et à l'invalidité. Il pouvait également espérer, dans certains cas, obtenir des responsabilités au sein de l'équipage, celles-ci reposant davantage sur des critères de courage et de mérite que sur la couleur de peau ou l'appartenance nationale (il en est ainsi, par exemple, de l'équipage du *Zant*, dirigé, en 1721, par un marin d'origine africaine). Kenneth J. Kinkor va jusqu'à écrire que « *le pont des navires pirates [a] été le premier lieu de pouvoir des Noirs au sein du monde blanc du XVIII^e siècle* »¹².

Sur un même pied d'égalité à bord du navire, les pirates noirs l'étaient également quand, une fois capturés par les autorités des États, ils se retrouvaient devant les tribunaux. Si certains furent parfois revendus comme esclaves plutôt qu'exécutés (ces pratiques se faisaient généralement sans même passer par le procès), beaucoup connurent, à l'instar des pirates blancs, la potence. Ainsi, en 1718, en Virginie, lors du procès de cinq Noirs ayant appartenu à l'équipage du fameux Barbe-Noire, le tribunal tint à préciser que « *lesdits nègres ayant été capturés à bord d'un vaisseau pirate et ayant fait apparemment au même titre que le reste de l'équipage acte de piraterie devraient être jugés de la même manière* »¹³. L'argument fut entendu et les cinq malheureux finirent au bout d'une corde.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le navire pirate a donc été porteur de pratiques en parfaite rupture avec l'esclavagisme et les

⁷ *Ibid.*, page 105.

⁸ Serge Daget, « Traite négrière, pirates et négriers », in *Vues sur la piraterie, des origines à nos jours*, sous la direction de Gérard A. Jaeger, Éditions Tallandier, 1992, page 132.

⁹ Kenneth J. Kinkor, « Flibustiers noirs », in *L'Aventure de la flibuste, actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, sous la direction de Michel Le Bris, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, page 102.

¹⁰ Jean-Pierre Moreau, *Pirates au jour le jour*, Éditions Tallandier, 2009, page 55.

¹¹ Philippe Jacquin, « L'âge d'or de la grande piraterie », in *Vues sur la piraterie, des origines à nos jours*, sous la direction de Gérard A. Jaeger, Éditions Tallandier, 1992, page 127.

¹² Kenneth J. Kinkor, « Flibustiers noirs », in *L'Aventure de la flibuste, actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, sous la direction de Michel Le Bris, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, page 108.

¹³ *Ibid.*, page 111.

discriminations raciales de l'époque, et, suivant Marcus Rediker, on peut le considérer en lui-même comme une « *communauté multiraciale* »¹⁴. Mais s'il pouvait peut-être parfois répondre à un désir sincère de considérer les Noirs comme égaux des Blancs, il semblerait toutefois que cette quasi-absence de discrimination relevait surtout d'une mise à plat des différences de couleurs de peau (mais pas que) au nom d'une lutte contre un ennemi commun et de la rage du désespoir partagée par l'ensemble de l'équipage pirate, d'où que ses membres viennent. À mon sens, on ne peut donc pas parler d'une « pensée antiraciste » chez les pirates, bien que l'organisation sociale du navire ait préfiguré certaines idées qui, plus tard, une fois pensées comme telles, seront portées par des esprits progressistes et révolutionnaires.

Quand les pirates donnent dans l'esclavage

N'en déplaise à ceux qui – à juste titre au demeurant – auraient rêvé d'une piraterie profondément et totalement égalitaire et idéologiquement antiraciste, tous les équipages pirates n'ont pas eu, face à l'esclavage, l'attitude « bienveillante » et « humaine » qu'on aurait aimé que l'ensemble de ces révoltés adopte. Fait marchandise par les nombreuses nations esclavagistes, l'esclave noir pouvait être perçu, au même titre que n'importe quel objet de valeur, comme une potentielle source de profit et d'enrichissement pour des pirates capturant un navire négrier. D'après Kenneth J. Kinkor, il arrivait ainsi que les esclaves noirs trouvés lors d'un abordage soient revendus à des marchands d'esclaves. Il précise également que, parfois, les malheureux servaient aussi « *d'exutoire à la colère des pirates* »¹⁵ (l'universitaire américain explique néanmoins que ces pratiques étaient très rares). Marcus Rediker aussi affirme qu'« *une minorité substantielle de pirates a participé à la traite* » et que certains forbans « *capturent et revendent occasionnellement des cargaisons comprenant des esclaves* »¹⁶. Jean-Pierre Moreau ajoute, dans *Pirate au jour le jour*, que certains esclaves étaient également enrôlés de force dans les équipages, précisant que ceux que l'on retrouvait sur les navires pirates après l'attaque des négriers « *auraient, sans nul doute, souhaité regagner l'Afrique* »¹⁷ d'où ils avaient été arrachés.

Il semble toutefois nécessaire de pointer une distinction sensible de traitement entre l'esclave noir qui rejoint l'équipage après la prise du négrier et le Noir « libre » qui, avant de rallier le Jolly Roger, servait comme marin dans un navire commercial ou militaire. Toujours selon Jean-Pierre Moreau, le premier « *avait de forts risques de conserver son statut d'esclave* »¹⁸ quand le second, en revanche, du fait de son expérience de la mer, avait de fortes chances d'être considéré comme n'importe quel autre marin devenu pirate.

Antiracistes, alors, les pirates ? Non, pas à proprement parler. Si, au nom d'une révolte commune contre la propriété et les États, une majorité des équipages du Jolly Roger a fait fi des différences de couleurs de peau, de nationalité et de religion (et également de sexe pour certains !), il semble en revanche difficile d'avancer que les pirates aient réellement pensé un antiracisme¹⁹. En outre, au vu des différences rencontrées dans le traitement des esclaves noirs d'un équipage rebelle à l'autre, il est impossible de considérer que la piraterie dans son ensemble a remis en cause les logiques esclavagistes de l'époque. Assurément, les pirates ont incarné une rébellion sociale, mais ils étaient aussi les hommes de leur temps et tous n'ont assurément pas fait preuve d'une capacité à s'extirper complètement des principes, des morales et des pratiques qui étaient alors en vigueur dans leur société d'origine. Il n'en reste pas moins que tous ces équipages qui, sur le navire, instaurent une égalité absolue entre les membres (mais aussi une sécurité sociale avant l'heure, un partage « communisant » des richesses, l'élection des chefs, etc.) sans distinction de couleur de peau ou de sexe ont devancé de plusieurs dizaines d'années les idées des Lumières et de futurs mouvements sociaux.

Guillaume Goutte

14 Marcus Rediker, *Pirates de tous les pays*, Éditions Libertalia, 2008, page 106.

15 Kenneth J. Kinkor, « Flibustiers noirs », in *L'Aventure de la flibuste, actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, sous la direction de Michel Le Bris, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, page 102.

16 Marcus Rediker, *Pirates de tous les pays*, Éditions Libertalia, 2008, page 102.

17 Jean-Pierre Moreau, *Pirates au jour le jour*, Éditions Tallandier, 2009, page 54.

18 *Ibid.*, page 55.

19 Précisons d'ailleurs que le terme « racisme » apparaît bien plus tard (début du XX^e siècle). Ce qui, bien sûr, ne signifie pas pour autant que le racisme n'existait pas avant d'être ainsi nommé.



LES PIRATES DE SOMALIE

*Entretien avec les auteurs de
« mémoire en défense des pirates Somaliens,
traqués par toutes les puissances du monde ».*

La piraterie a, dans le passé, été le fait de marins en révolte et de rebelles, et a nourri, grâce – entre autres – à la littérature puis au cinéma, un imaginaire puissant. En quoi les pirates de Somalie d’aujourd’hui peuvent s’inscrire dans cette « tradition » ?

Le principal point commun entre les pirates de l’âge d’or de la flibuste, mythifiés par la littérature puis par le cinéma, et les actuels pirates de Somalie tient à ce que ces deux pirateries, à trois siècles et une « mondialisation » d’intervalle, semblent être des épiphénomènes accompagnant des accélérations mal contrôlées des flux marchands internationaux. Les premiers pirates étaient des marins mutinés, prolétaires des mers entrés en rébellion contre leurs conditions d’exploitation alors que les pirates de Somalie sont des pêcheurs spoliés par divers agissements liés à la recherche effrénée du profit, notamment ceux des flottes de pêche industrielle (qui privent de ressources les populations côtières de Somalie) ou des organisations criminelles liées à la grande industrie (qui ont sous-traité l’immersion massive de déchets toxiques dans les eaux territoriales de l’ex-État Somalien, disloqué depuis le début des années 1990).

En quoi la démarche et la réalité des pirates de Somalie diffèrent de cette piraterie des siècles passés ?

Tout, à l’évidence, les distingue : traits culturels, contexte historique, méthodes d’action... Surtout, le caractère communautaire et égalitaire, voire utopiste, de la piraterie à l’époque de la première mondialisation est bien documenté, tandis que la piraterie somalienne actuelle, pour ce qu’on en connaît, s’apparente davantage à un brigandage social. Cependant la frontière est toujours difficile à tracer entre brigandage social et illégalisme « politique », entre une transgression défensive et une subversion délibérée.

Quelle ampleur a ce phénomène ?

Les pirates de Somalie ne sont en fait que quelques milliers et les gains qu'ils tirent des rançons sont dérisoires par rapport à l'énorme chiffre d'affaires du transport maritime mondial. Mais il n'en reste pas moins que c'est dans l'océan Indien que la récente recrudescence des actes de piraterie, touchant plusieurs zones propices du monde, a été la plus forte et que les prises de pirates ont été *les plus spectaculaires*.

Comment réagissent les grandes puissances ?

L'accroissement spectaculaire des actes de pirateries sur l'une des plus importantes voies maritimes mondiales, aux abords de la mer Rouge et donc du canal de Suez – porte d'entrée du marché européen –, a certainement suscité de fortes appréhensions d'ordre tactique parmi les gouvernants des grandes puissances. Mais elle leur a surtout fourni un prétexte pour renforcer leur présence et leurs capacités d'intervention dans une zone stratégique, ainsi que pour tester leurs matériels navals (et, dans le camp occidental, la cohésion de l'intervention conjointe de leurs forces navales). La répression de la piraterie est surdimensionnée : les coûts sécuritaires excèdent de très loin les dommages matériels causés par la piraterie dans l'océan Indien. Depuis la mise en œuvre des différents dispositifs de protection du trafic maritime et de chasse aux pirates, les actes de piraterie se sont d'ailleurs raréfiés, mais il y a gros à parier que les armadas de gendarmes des mers vont croiser longtemps encore dans une mer bordée de tant de zones de conflits actifs ou potentiels.

Quelles sont les cibles des pirates ? Pétroliers, porte-conteneurs, plaisanciers ?

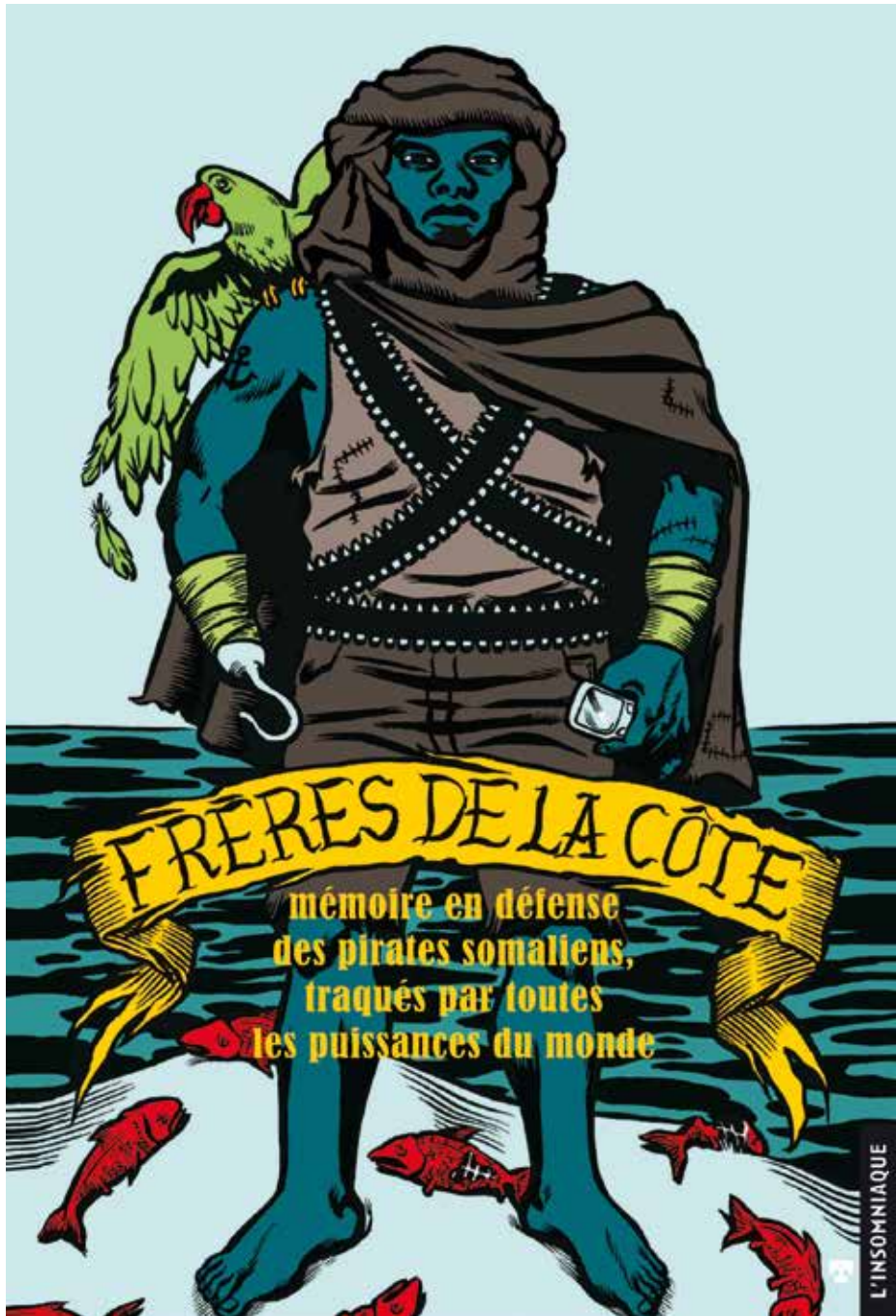
Les trois : ce qui détermine le choix des proies – le butin visé par les pirates étant les rançons et non les cargaisons trop compliquées à revendre –, c'est le rapport entre la facilité de la prise et la valeur potentielle de la rançon. De nos jours, alors que les équipages des vaisseaux marchands sont de plus en plus restreints et le trafic maritime de plus en plus intense (« mondialisation » oblige), il est relativement facile, pour un petit groupe embarqué sur un simple canot et équipé d'armes légères,

de s'emparer d'un supertanker ou d'un porte-conteneur géant. Les vaisseaux non marchands qui sont ciblés par les pirates sont des bateaux de plaisance luxueux ou des navires de croisière touristique (comme Le Ponant, capturé sans passagers).

Votre ouvrage se présente comme une « défense des pirates somaliens ». Quelles attaques contre ces pirates peuvent justifier la publication de ce texte ?

Lorsque le phénomène de la piraterie dans l'océan indien a pris une soudaine ampleur, il y a quelques années, les médias occidentaux ont d'abord cherché à faire des pirates somaliens de nouvelles figures du Mal, un peu comme les terroristes islamistes ou, autrefois, les ogres bolcheviques en Occident (ogres dont le couteau entre les dents était une représentation anxigène directement empruntée à l'imagerie des pirates montant à l'abordage) et, avant cela, les émules de Ravachol en France.

Au fur et à mesure que la vérité sur ces « pirates », pour la plupart, des pêcheurs spoliés et des pasteurs sans cheptel, a été mieux connue, la presse s'est montrée moins hystérique, d'autant que le personnage du pirate a une image somme toute positive d'aventurier et de réfractaire. À la psychose médiatique a donc succédé le silence des journalistes, d'autant que les pirates capturés et jugés en Occident se sont révélés être des lampistes ou des seconds couteaux difficiles à diaboliser – et pour un grand nombre d'entre eux, de très vagues complices ou des quidams ayant eu le tort d'être au mauvais endroit au mauvais moment (ce qui explique que la presse



Collectif,
*Frères de la Côte : mémoire en défense des pirates somaliens,
traqués par toutes les puissances du monde,*
Éditions L'Insomniaque, à paraître (2013), 128 pages.

française, par exemple, a fini par ne couvrir qu'à minima les procès de pirates, voire à les ignorer purement et simplement). Du coup, leurs propres tribulations risquaient d'émouvoir le public davantage que celles de leurs otages (très rarement maltraités par leurs ravisseurs, car choyés comme une marchandise de valeur dont on prend soin). Ce livre est donc non seulement un mémoire en défense des pirates somaliens, calomniés et traqués mais aussi et surtout une étude visant à montrer le contexte social et historique du phénomène de la piraterie dans l'océan Indien.

Des procès ont eu lieu à Paris, où certains de ces pirates ont été jugés. Cela a été médiatisé mais, ensuite, les médias n'en n'ont plus parlé. Pouvez-vous revenir sur ces procès et ce qui en est sorti ?

Des coauteurs du livre ont assisté à certaines audiences de ces longs procès : leurs comptes rendus figurent dans le livre et donnent un aperçu de la confusion intellectuelle qui règne ici quant à la piraterie somalienne (la presse est devenue, en effet, quasi muette sur le sujet). Le lecteur pourra ainsi se faire une idée de l'ignorance des « spécialistes », gouvernementaux ou autres (dont aucun de ceux qui témoignaient n'a jamais mis un pied en Somalie), et de la condescendance néocoloniale des autorités militaires et judiciaires à l'égard de ces captifs aussi exotiques que miséreux, ainsi que de la mauvaise foi dont leurs représentants usent pour dissocier la piraterie somalienne de ses causes matérielles. Le lecteur en saura davantage, aussi, sur le calvaire physique et psychique de ces captifs se retrouvant déportés dans un pays dont ils ne connaissent pas la langue et que personne ou presque ne défend, en dehors de leurs avocats. Ceux-ci, pourtant désignés d'office et ne touchant pas d'honoraires, se sont montrés assez efficaces et combattifs pour éviter à la plupart de leurs drôles de clients les très lourdes peines encourues.

Maintenant comme jadis, ces pirates sont présentés par les grandes puissances comme des criminels, des pillards, des assassins. Quel est votre regard sur ces pirates ? Leur démarche est-elle critiquable ?

Nous ne prétendons pas inverser les accusations des États ou de leurs perroquets médiatiques et présenter les pirates somaliens comme des rebelles

conscients ou des justiciers des mers. Ce sont plutôt des révoltés sans programme ni idéologie, qui sont passés à l'action face aux iniquités et à la disette permanente dont est victime leur population d'origine, et qui font circuler du numéraire dans l'un des pays les plus pauvres de la planète. Ils auraient été infiniment plus critiquables, selon nous, s'ils n'avaient rien fait pour résister au capitalisme sauvage qui empoisonne et spolie les populations des côtes somaliennes. On pourrait certes souhaiter qu'ils mettent leur indéniable audace au service de l'instauration d'un ordre social plus juste en Somalie ou même qu'ils fondent des enclaves plus ou moins libertaires (à l'instar de certains pirates du XVIIIe siècle)... Mais, comme tous les Somaliens, ce sont des rescapés d'une guerre civile et d'une famine endémiques et meurtrières, et on peut comprendre leurs doutes quant à l'émergence d'une société idéale sur les décombres d'un État qui a implosé dans le sang et la haine (et que les Somaliens ne semblent pas trop regretter). L'anarchie, en Somalie, n'a pas pris le doux visage de l'utopie, notamment en raison de la structure clanique de la société, que n'a pas réussi à dissoudre le régime autoritaire de Siad Barre (le tyran déboulonné en 1991 après un quart de siècle de despotisme postcolonial et « modernisateur »).

La piraterie traditionnelle expérimentait des méthodes qui, par certains aspects, ont séduit certains anarchistes d'hier et d'aujourd'hui : partage équitable du butin, solidarité, capitaines élus par l'équipage et révocables. Est-ce que l'on retrouve, chez les pirates de Somalie, ce même type de pratiques collectives qui pourraient les apparenter à l'idéologie libertaire au sens large ?

À première vue, non. Le gros du butin des rançons ne reviendrait pas aux pirates proprement dits, lesquels ne sont que les hommes de main d'« investisseurs ». Ces investisseurs, sans doute issus de la « bourgeoisie » locale, ne risquent rien d'autre que du « capital » (embarcations, armes, etc.) et partagent la plus grosse part du chiffre d'affaires de la piraterie avec de mystérieux intermédiaires, chargés de blanchir l'argent des rançons. La part de butin de ceux qui affrontent les périls de la mer et la vindicte des forces navales étatiques ne serait donc qu'une « masse salariale », assez faible quoique fort bien venue dans un pays aussi pauvre. Quant à la solidarité, comme dans tout brigandage social, elle est indispensable entre population et brigands, ainsi qu'entre brigands confrontés à un ennemi commun surarmé ; mais, comme chez les anciens pirates, elle peut être soumise à rude épreuve par des différends personnels... Quant aux « pratiques collectives », elles sont plus ou moins spontanées dans la société « archaïque » (c'est-à-dire moins fragmentée par l'individualisme marchand) d'où sont issus les pirates. Mais elles ne correspondent pas du tout aux critères des militants libertaires occidentaux, pour lesquels elles sont plus un but politique qu'un mode de vie. En Somalie, les usages communautaires ont un caractère culturel vernaculaire mais limité par leur caractère traditionnel – en terre d'islam – autant que par l'érosion des traditions par l'intrusion universelle de la logique de rentabilité et du fétichisme monétaire.



CYBERPIRATERIES des cybermondes

Par Drapher'
du journal d'info-hacking Reflets.info

1 Journaliste, bidouilleur systèmes et réseaux - Emission 'Do You Hack Me' sur Radio Libertaire de juillet 2011 à février 2012 (to be continued) - Podcasts de l'émission sur le site <http://drapher.freeshell.org/?x=cat:1>

Confusions, assimilations, simplifications : la cyber-piraterie traitée par le petit bout de la lorgnette ne sert qu'à une chose : permettre aux états de réduire les libertés des populations sous prétexte de lutter contre ceux qui en sont le centre déclaré, les hackers. Sauf que rien n'est simple au sein des mondes digitaux, là où se rendre invisible et passer à travers des murs est aussi courant que conduire une voiture ou acheter une baguette de pain dans le monde réel analogique, celui que l'on nomme le « monde réel » .

L'informatique a toujours été porteuse des fantasmes les plus divers de par les possibilités inouïes qu'elle offre, sans cesse repoussées au cours du temps. Dans ces fantasmes, la figure mythique du hacker est pour le grand public, l'équivalent cybernétique des pirates de l'île de la tortue qui défièrent les pouvoirs monarchiques durant une grande partie du XVIII^e siècle. Le hacker est donc le plus souvent assimilé au pirate et vice-versa. Sauf que si par commodité journalistique ce raccourci est possible, la réalité est autrement plus complexe.



Qu'est-ce que la cyberpiraterie ?

«Ils ont piraté le site», «le site a été hacké», «les hackers chinois sont soupçonnés du piratage du site de...» : la presse ne cesse de réduire à quelques mots qu'elle ne maîtrise pas vraiment, accolés à des noms propres tout autant passe-partout, des actes et des acteurs très variés et bien plus confus qu'elle ne le soupçonne.

L'acte de pirater est vaste, potentiellement contestable d'un point de vue juridique, et soutenu par des individus hétéroclites qui peuvent souvent être en opposition totale les uns envers les autres. D'un point de vue légal, l'acte de piratage informatique peut être résumé par une phrase : «intrusion frauduleuse dans un système de traitement automatisé de données». Rien de plus, rien de moins. L'équivalent dans le monde réel et analogique de pénétrer par effraction dans une propriété privée sans autorisation. Avec ou sans vol, le problème ne se situe pas vraiment là, puisque c'est uniquement «l'effraction» qui détermine la cyber-piraterie. Le vol (ici la destruction, la copie ou la modification de données) est un facteur aggravant, mais il ne constitue pas le cœur de la démarche.

Au sein du réseau mondial, ce que l'on nomme Internet, tout n'est que machines, protocoles et données : une propriété privée «piratable» est le plus souvent un serveur informatique, un protocole l'équivalent d'un véhicule qui vous permet de vous déplacer, une donnée, un objet quels qu'ils soient. Parce que sur Internet, le trésor que les pirates convoitent est l'information : ce qui fait vivre le réseau des réseaux n'est rien d'autre que des paquets d'informations qui circulent à la vitesse de la lumière (dans le meilleur des cas, un peu moins vite, le plus souvent). La «data» : le saint Graal des cybermondes.

La data est convoitée par les pirates et elle est contenue le plus souvent dans des bases de données, mais elle peut être une partie ou la totalité d'un code informatique. Elle peut être interceptée, modifiée, supprimée, observée. L'acte de piraterie repose donc sur la capacité à modifier au sens large des données qui ne sont pas censées l'être, tout du moins sans autorisation expresse de ceux qui les conservent, les détiennent. Mais comme rien n'est simple et que les possibilités sont quasi infinies au sein du réseau, en termes d'actions sur les données et de contournement des règles plus ou moins bien établies de la propriété privée, le sens de la piraterie s'est modifié.

Ce sens s'est altéré au point que partager a été assimilé à de la piraterie par l'état français qui s'est fendu d'un organisme indépendant de surveillance et répression des...partageurs de données (Hadopi), étendant pas là même la définition de 'pirate' à une large proportion de la jeunesse française. Aujourd'hui, l'équivalent de passer une cassette de musique à quelqu'un est assimilé à du piratage, ce qui est un non-sens.

Le pirate, cet inconnu...

Imaginons un instant de transposer dans le monde analogique les actions et possibilités offertes sur le réseau. Que fait un pirate, comment agit-il, avec quels moyens ? La première chose à bien comprendre est qu'il n'y a pas de profil type du cyber-pirate : il peut être étudiant, vieux routard de la programmation et du réseau, ingénieur, mafieux, amateur éclairé de type «script kiddy» (encadré «les terminologies»), homme ou femme (bien que le plus souvent il soit un homme).

La volonté des pirates est multiple : le fun, le frisson, la maîtrise, l'envie de briller, le militantisme, l'avidité... Chaque pirate a des motivations qui lui sont propres. Certains ne laissent aucune trace de leur piratage (une effraction où l'on ouvre les serrures et on les referme sans rien toucher ni rien voler), d'autres déplacent quelques objets et laissent un message : «vous avez vu, j'aurais pu...mais je n'ai rien fait», et d'autres encore pillent, comme le faisaient les pirates d'autrefois.

Mais il y a pirate et pirate. Entre celui qui défonce salement une fenêtre et laisse des tags revendicatifs (defacing, brut forcing) et un autre qui s'empare des objets les plus précieux de façon invisible en déjouant avec ses propres outils et sa propre malice des défenses très sophistiquées, il y a un gouffre. Utiliser des logiciels de sécurité et de pénétration de sites de façon aveugle, sans trop comprendre ce que l'on fait, avec un taux de réussite aléatoire, est très différent de cibler un serveur et d'arriver à en prendre le contrôle, pour en devenir le capitaine. Ce que l'on nomme devenir «root» (administrateur) en langage des cybermondes. Le pirate peut être solitaire, en groupe, professionnel ou non. Le pirate peut être bénévole ou rémunéré (par une entreprise, un état), désintéressé ou avide, amateur plus ou moins éclairé, ou bien encore, hacker reconnu par ses pairs.

Les seules choses, qui semble-t-il relient les pirates entre eux, sont leur passion du réseau, leur volonté d'aller au-delà de l'utilisation attendue des outils en ligne, et leur désir de passer outre les règles et défenses mises en place pour la protection des données. Sachant qu'il existe bien entendu des véhicules et des lieux communs aux pirates.

Les îles de la tortue numériques



Imaginez un lieu qui est invisible si vous ne possédez pas un véhicule particulier, et que l'on ne peut visiter qu'avec ce véhicule. Imaginez que ceux qui veulent savoir ce qu'il s'y passe ne puisse pas y aller, ou écouter ce qu'il s'y dit, sans le véhicule en question. Imaginez que quand vous sortez du lieu, on ne puisse pas savoir par quel chemin vous y êtes entré. Les «darknet» sont des réseaux cachés dans le réseau, qui, pour y accéder, nécessitent d'effectuer quelques modifications techniques sur votre ordinateur : chiffrement de la connexion, utilisation de certains protocoles, et de machines distantes particulières. Rien de bien complexe, mais pas obligatoirement à la portée du plus grand nombre.

Ces réseaux dans le réseau, dont Tor (The Onion Router, le routeur en oignon), est le plus connu sont souvent intitulés «darknet». Ils permettent à la fois de rendre votre connexion presque parfaitement anonyme et de chiffrer votre connexion (une sorte de brouillage empêchant de lire ce que vous faites, écrivez, lisez) mais aussi d'accéder à des serveurs inaccessibles depuis le réseau mondial classique. Parler de «darknets» construits pour les pirates, par des pirates, serait un mensonge. Les «darknets», nommés ainsi par certains, sont avant tout une solution technique de chiffrement des communications pour contrer la surveillance en ligne : une majorité de dissidents des dictatures les utilisent pour échapper aux services de censures et de répression politique. Les hackers qui ont programmé ces systèmes sont connus, et ils ne sont pas des cyber-pirates.

Que certains utilisent des «darknet» pour s'y cacher avec des intentions malveillantes, y conservent des données qu'ils ne veulent pas exposer sur le réseau mondial, est une évidence. Mais comme pour toute technique, leur nécessité dans le cadre de la protection des libertés et de la vie privée ne se discute pas : ce n'est pas parce que des terroristes utilisent des téléphones qu'il faudrait interdire le téléphone, ou que les écoutes globales doivent devenir la règle. De la même manière, depuis le 11 septembre 2001, les Etats-unis d'Amérique interdisent les tubes de dentifrice dans les avions sous prétexte d'empêcher le détournement d'avions avec des lames de rasoir qui pourraient s'y cacher : si un nouveau 11 septembre avec des cravates en guise de garrot pour détourner les avions survenait, il serait amusant de voir l'Etat américain vouloir interdire les cravates à bord des avions...

Le cyber-pirate ne résoudra pas tout...

Certains, de plus en plus nombreux, voient dans la figure du pirate informatique (souvent confondue avec la figure du génial et mythique hacker — aux capacités inouïes, dotés de pouvoirs quasi magiques sur l'informatique et les réseaux), le contre-pouvoir ultime qui pourrait sauver les peuples de la tendance de plus en plus marquée des Etats « dits démocratiques » au contrôle et à la surveillance de leurs populations. Il est vrai que des pirates militants existent, souvent issus des mouvements hackers, ceux que l'on nomme « hacktivistes » (contraction de hacker et d'activiste, un hacker militant en quelque sorte) que la presse a pu mettre en avant le temps des révolutions arabes. Mais tous ne sont pas 'géniaux', ni vraiment hackers, si l'on y regarde bien. Leur puissance et leur marge de manœuvre n'est pas aussi grande que ce qui a été souvent décrit. Certains groupes se « battent » les uns contres les autres. Leurs objectifs ne sont pas tous compatibles et leur compréhension politique parfois décalée, menant à des prises de positions naïves et inquiétantes à la fois.

Les pirates d'Internet, pour une partie, sont une composante de plus en plus importante des différentes forces d'opposition au système global. Mais l'un des enseignements de ces dernières années — après les printemps arabes, la crise financière, crise de la dette, devenue crise économique (telle qu'elle est renvoyée par les pouvoirs politiques en place) — est que compter sur les pirates pour « changer le monde » ou contrer les Etats, est le meilleur moyen de déresponsabiliser les autres — tous les autres qui ne sont pas des cyber-pirates.

Les cyber-pirates ne transformeront pas le monde, ni n'aboliront « l'esclavage néo-libéral » que les 99% subissent : ils ne sont, pour une grande partie d'entre eux, que des ressources, des soutiens potentiels techniques. Soutiens et ressources de très grande valeur, pouvant opérer à grande échelle, il est vrai. Et dans le cas où un soulèvement des peuples contre la tyrannie des marchés financiers et des oligarchies en place advenait, il est certain qu'ils pourraient faire la différence. Mais les cyber-pirates (et les hackers qui peuvent en être) ne sont pas les acteurs centraux du changement : ils sont avant tout une classe invisible et secrète, alliés potentiels des peuples et adversaires des puissances de l'argent du monde analogique. Peut-être bien une armée dispersée, aux valeurs encore fluctuantes, mais toujours prête à lutter. Rien d'autre.

Ce qui n'est déjà pas si mal...



L'auteur tient à rendre hommage aux hackers tunisiens, ces combattants du libre, travailleurs numériques de l'ombre, porteurs de grands espoirs démocratiques, développeurs et promoteurs de l'OpenGov.

Hacker

du verbe «to hack» en anglais, littéralement «couper à la hache, synonyme de « to hash » : hacher menu, découper en tranche», le hacker est celui qui démonte une technique, une technologie quelle qu'elle soit pour les comprendre et leur faire faire autre chose que ce qui était prévu à l'origine. Le principe de détournement technologique est central dans le principe du hack : modifier, bidouiller, détourner techniquement sont les principales caractéristiques de cette pratique considérée comme un art par ses promoteurs. Une éthique hacker a été définie au début des années 80, issue des pratiques des premiers hackers du MIT : elle se fonde sur le fait que c'est l'œuvre qui prime sur l'âge, les diplômes, l'origine ou tout autre critère. L'éthique hacker est basée sur le «just do it» : faire les choses passe avant toute autre considération. On peut être hacker et avoir 13 ans...

Pirate

le pirate informatique cherche à briser les sécurités de systèmes informatiques distants ou locaux par bravade ou pour les modifier, s'emparer des données qu'ils contiennent afin d'en tirer des bénéfices ou non, ou encore pour prévenir leurs propriétaires des failles présentes. Un pirate n'a pas obligatoirement de compétences en hacking et peut parfaitement opérer à partir de logiciels connus, il est alors appelé «script kiddy» (le sale gosse exécuteur de scripts informatiques). Certains hackers pratiquent le piratage, mais pas tous, de nombreux hackers piratent des systèmes afin de tester leur sécurité pour pouvoir la renforcer ensuite. Un pirate ne revendique pas d'éthique, un hacker, si.

Darknet

terminologie générale pour définir un réseau dans le réseau mondial Internet qui n'est pas accessible de façon standard en utilisant les protocoles et les paramétrages classiques d'accès au net. Les darknet protègent la plupart du temps leurs utilisateurs de la surveillance numériques par anonymisation des adresses internet et chiffrement de la connexion. Cette appellation est contestée et contestable puisqu'elle assimile les réseaux anonymisants et chiffrés à des zones «sombres» et donc criminelles...

Tor

quand vous traversez ce «réseau en oignon» pour aller sur un site de l'Internet classique, vous êtes affublé d'une adresse internet (adresse IP) qui ne sera pas la votre mais celle d'un routeur du réseau Tor n'importe où dans le monde ; une machine servant de routeur le plus souvent. Tor contient aussi des serveurs uniquement accessibles par les utilisateurs de Tor. Le site officiel de Tor permet de très simplement utiliser ce réseau chiffré.

Anonymous / Lulzsec

Les deux entités de cyber-pirates les plus médiatisées depuis quelques années. La première est célèbre pour ses actions par déni de service distribué (qui n'est pas du piratage en soi) consistant à bloquer l'accès à un site internet en utilisant un logiciel de requêtes http (le protocole permettant d'afficher une page web), Loïc : quelques milliers d'utilisateurs peuvent ainsi rendre indisponible un serveur web. Les Anonymous ont aussi politisé leurs actions en participant à des actions durant les printemps arabes en soutien aux révolutionnaires. Lulzsec est la contraction de lulz (en cyber-langage, la rigolade, le fun) et sec pour security, la sécurité. Ce groupe a lancé de vastes opérations de piratages contre des entreprises mondiales comme Sony et une partie de ses membres, recherchés activement par les forces de police des grands Etats, ont été arrêtés.

Defacing

modifier une page d'un serveur web sans en avoir le droit. Les méthodes pour y parvenir sont variées, le principe central étant que le pirate laisse son message à la place du contenu qu'affichait la page web avant son passage.

Brut forcing

technique de passage en force pour obtenir les droits administrateurs d'un système, basée sur un système de dictionnaire et de tentatives répétées et automatisées de connexion au compte d'administration. Le brut forcing est l'équivalent d'un individu essayant le plus de combinaisons possibles sur un digicode d'immeuble, aidé par un logiciel qui teste les combinaisons les plus probables en les appliquant à la chaîne, très rapidement.

Chiffrement (souvent appelé « chiffrement »)

encryption en anglais, le principe du chiffrement réside dans un procédé mathématique complexe visant à modifier le code binaire pour le remplacer par une combinaison de chiffres et de lettres empêchant sa compréhension. le code peut-être déchiffré et rendu compréhensible par un destinataire déterminé grâce à des clés de déchiffrement publiques et privées ou des serveurs dans le cas de connexions chiffrées. Tout peut être chiffré : fichiers,



137 16 VORTEL SAKOP
KINGSTON

ROBOTA GALERIJA
OBLAK

FREE WIRELESS

L'ESPRESSO



Espagne

ENRIC DURAN

LE « ROBIN DES BANQUES »

Enric Duran i Giralt, est connu aujourd'hui comme le « Robin des banques » catalanes. Ancien champion de tennis de table, il a aujourd'hui 36 ans. C'est un militant anticapitaliste, tendance "décroissance", il est membre de plusieurs collectifs. Pour avoir extorqué 500 000 euros à des banques entre 2006 et 2008 au profit des mouvements sociaux, ce militant libertaire espagnol encourt 8 ans de prison.

On se souviendra plus tard du 7 mai 2010. Le jour où, à Paris, fut annoncée la fin du capitalisme. Cet après-midi-là, Daniel Mermet, avait consacré son émission sur France-Inter "Là-bas si je suis" à Enric Duran et à notre vieil ami Lucio Urtubia. Enric et Lucio, les représentants de deux générations d'illégalistes libertaires qui ont mis les banques à genoux. Le soir-même, nous nous sommes réunis à une petite trentaine chez Lucio, à l'Espace Michel, pour soutenir « l'Internationale des mauvais payeurs insolubles ».

C'est à 22 ans, lors du sommet de Seattle qu'Enric Duran s'est radicalisé. Abolition de la dette extérieure, manifestations contre le G8 ou la guerre en Irak, ces dernières années, Enric Duran a été de toutes les actions collectives. Mais c'est en solitaire qu'il a mené son action la plus éclatante : une énorme arnaque bancaire. En 2006, sur les conseils d'un ami, une idée va germer, sous prétexte de rénover un appartement et de s'acheter une voiture, Duran contracte plusieurs crédits auprès de différents établissements. Avec une imprimante, une photocopieuse, des ciseaux et du scotch, on fait des miracles. Duran falsifie ses documents d'identité, s'invente également une entreprise pour justifier certaines dépenses et ne pas atterrir sur le fichier des personnes surendettées. Pour faire grossir son capital et emprunter davantage, il emploie l'argent accordé par une banque pour en rembourser une autre.

Le 17 septembre 2008, deux jours après que Lehman Brothers ne révèle sa faillite et quelques mois avant que n'éclate l'affaire Madoff, Duran s'enfuit à l'étranger et parle de son arnaque. Dans un article intitulé « J'ai volé 492 000 euros à ceux qui nous volent bien davantage pour les dénoncer et construire des alternatives de société », il reconnaît avoir abusé trente-neuf banques (BBVA, Bankinter, Deutsche Bank, Barclays, etc.) et obtenu soixante-huit crédits. Il précise : « En incluant les agios, ce sont plus de 500 000 euros que je ne rembourserai pas ».

Avec cette opération, Duran veut pointer l'irresponsabilité de banques qui favorisent le surendettement des ménages. Son action a pour but de dénoncer le système capitaliste qualifié de « prédateur » et de financer différents mouvements sociaux anticapitalistes et alternatifs. Et pour enfoncer le clou, celui que l'on appelle désormais le « Robin des banques » reverse l'argent détourné à des mouvements sociaux qui travaillent sur les questions de coopérativisme et d'environnement. Il promeut la création de « coopératives intégrales » permettant au moyen d'une monnaie locale de fournir du travail autogéré (auto-emploi) à des personnes au chômage ou insolubles.

L'affaire engendre peu de retombées du fait notamment de la discrétion des banques, plongées en plein discrédit par la crise des *subprimes*. Le juge qui instruit son dossier finit par archiver 4 plaintes d'organismes bancaires, sans émettre de mandat d'arrêt. Sur les 492 000 euros extorqués, Enric Duran dit avoir dégagé 360 000 euros, une fois soustraits les frais de remboursement engagés pendant l'année et demie qu'a duré son arnaque. L'argent servira à divers mouvements sociaux anticapitalistes et à fonder un journal gratuit : « *Crisi* », tiré à 200 000 exemplaires distribués par des volontaires en Catalogne. Le journal traitait des infos absentes dans la presse officielle, comme la création d'argent à partir de la dette internationale des pays pauvres, des relations étroites entre banques, partis politiques et médias.

Le 17 mars 2009, à l'université de Barcelone, au cours d'une conférence de presse, il se montre à visage découvert et lance une deuxième publication, *Podem ! (Nous pouvons)* tirée à 350 000 exemplaires. Il est arrêté sur-le-champ avec un total de 18 plaintes sur le dos. Placé en détention préventive à la Modelo, une prison située dans la capitale catalane, il est transféré après deux jours. Devant les protestations de nombreuses associations (dont le mouvement 17-S qui s'est formé en soutien à Duran) qui réclament sa libération, on le transfère à Can Brians, à une trentaine de kilomètres de Barcelone.

Les 350 000 exemplaires de *Podem !* dressaient un bilan des petites solutions éparses existantes, les alternatives au système marchand, et proposaient la création d'une structure autogérée régionale : la Coopérative intégrale catalane. Le but d'une telle création était de protéger les initiatives existantes du système dominant et leur garantir le plus de libertés possible,

les approfondir, faciliter l'émergence de nouvelles créations, mettre en place des outils communautaires pour l'autogestion.

Enric avait été arrêté après avoir donné cette conférence, mais malgré tous les efforts de la presse dominante à le faire passer pour un escroc, la population s'est prise de sympathie pour cet activiste libertaire. En un peu plus de deux mois il fut possible de réunir les 50 000 € nécessaires à sa libération provisoire. Il n'avait naturellement pas prévu de payer cela avec l'argent exproprié.

À sa sortie de prison, avec ses compagnons et les lecteurs de *Podem !* qui les ont rejoint, il s'est attelé à mettre sur pied la Coopérative intégrale catalane, il se lance alors dans une nouvelle campagne pour créer un « point d'inflexion » au capitalisme au moyen d'une grève des utilisateurs des banques et l'organisation d'une journée d'action le 17 septembre 2009 où sont proposées différentes initiatives pratiques pour vivre hors du système capitaliste. Une autre revue intitulée *Volem (Nous Voulons vivre sans capitalisme)* est rédigée collectivement et distribuée gratuitement.

Le 23 novembre dernier, le ministère public est sorti de son silence et a réclamé une peine de huit ans de prison pour falsification de documents et insolvabilité. La réaction d'Enric Duran, peu médiatisée, est radicale : « Si un jour, selon ou contre ma volonté, je suis jugé, le seul verdict que j'accepterai sera l'acquittement. Le tribunal doit reconnaître que mon action ne constitue pas un délit, qu'elle obéit à une éthique, à une recherche de bien commun, et à une volonté de dénoncer ceux qui ont fait énormément de mal à notre société. Je ne négocierai pas une réduction de peine, je n'essaierai pas d'éviter ma condamnation, je ne paierai aucune caution ou amende. Si l'État est incapable de se dégager de la pression des pouvoirs financiers, alors, que cette incapacité éclate aux yeux du monde. Et ma détention en sera la meilleure preuve. »

LA COOPERATIVA INTEGRAL

UNA APLICACIÓN DEL DECRECIMIENTO

JUEVES
17 FEBRERO
20:00

ESPACIO LIBRE
C/Lirio 8_C.REAL



ENRIC DURAN
CHARLA



Au sein des mouvements libertaires et alternatifs, son acte suscite des vocations. Son mouvement a amorcé la transition écologique et post-capitaliste. Aujourd'hui la Coopérative intégrale catalane bénéficie à 15 000 personnes, grâce à des mutuelles, des offices HLM, des banques alternatives, un centre de santé et plein de petits "éco-réseaux" fonctionnant comme des Systèmes d'échanges locaux (Sel) améliorés. Ce mouvement qui a commencé en Catalogne, s'est répandu dans le reste de l'Espagne depuis le 15M (le Mouvement des indignés), il incarne une autre forme d'action révolutionnaire. C'est une manière de renverser l'ordre établi en remettant en question ses fondements. Les activistes critiquent, discutent, imaginent comment vivre, comment s'organiser, et cela se met en place directement depuis la base. Il est difficile de rendre compte de ce mouvement qui se développe depuis plusieurs années dans cette région dévastée par la crise systémique. Les projets qui s'y concrétisent sont si ambitieux que cela peut paraître surréaliste... Et pourtant, c'est concret, vivant, rebelle et autogéré !

Enric Duran devait être jugé au pénal les 12, 13 et 14 février à la cour provinciale de Barcelone. Le Fisc et 14 des banques qu'il a exproprié le poursuivent et réclament à son encontre 8 ans de prison. À 36 ans, il espérait faire de ce procès une tribune contre le système bancaire, en présentant 23 témoins pour sa défense, pour la plupart économistes ou militants reconnus. Mais il a été prévenu seulement 3 semaines avant la tenue de l'audience. Pris de cours et "intrigué" par le silence inhabituel de son avocat, il lui révoque sa confiance le jeudi 7 février et demande la suspension de son procès, pour pouvoir préparer sa défense.

Sans avocat ni témoins, il était convoqué seul, mardi 12 février, face aux 14 banques, qui sur les 39 établissements floués – ont finalement déposé plainte. Mais Enric n'a pas été jugé puisqu'il est désormais en cavale. Il ne se prive pas en revanche de donner des nouvelles via des communiqués qu'il écrit depuis son exil "quelque part en Europe". Il protège sa liberté et avec d'autres compagnons et construit une structure autogérée pour éviter la prison aux activistes désobéissants qui se battent pour la Révolution intégrale.

Daniel Pinós
Groupe Pierre Besnard de la Fédération anarchiste

LETTRE D'ENRIC DURAN

aux résistants de la ZAD (Zone à défendre) de Notre Dame des Landes

En février dernier, Enric Duran s'est adressé aux résistants de la ZAD (Zone à défendre) de Notre Dame des Landes dans la lignée de l'appel du sous-commandant insurgé Marcos, *El Tiempo del Si (Le temps du oui)*. Cette lettre est un appel à la solidarité internationale avec les différents mouvements qui résistent dans le monde pour l'autonomie, l'autogestion et la liberté. En voici quelques extraits :

« Je vous écris à titre personnel, en tant que membre de la Coopérative intégrale catalane et du groupe instigateur de l'appel pour la Révolution intégrale. Comme vous le savez, à la suite de la diffusion publique de mon action de désobéissance face à la justice et du récent appel à la Révolution intégrale, nous avons repris contact avec des personnes actives sur la ZAD. »

« Nous suivons avec beaucoup de respect et d'intérêt la lutte pour la défense et la préservation du bocage nantais, face à ce monumental aéroport que ceux-d'en-haut veulent imposer coûte que coûte. De notre côté, nous avons débuté et renforcé un processus accéléré de construction d'une autre société au travers de notre démarche de Coopérative intégrale ; une structure dans laquelle il est possible de vivre dans le respect du bien commun ».

« Depuis l'été dernier, nous travaillons à générer une proposition d'espace politique et idéologique international avec des camarades issus d'autres collectifs. Il s'agirait aussi d'un espace de soutien mutuel et de solidarité entre les mouvements d'auto-organisation provenant de la base. Nous croyons que le concept de Révolution intégrale pourrait convenir à cette tâche, même si le plus important est d'avoir en commun ces fondements que nous partageons. Quand nous avons appris la date de mon procès – c'est à dire très récemment – il nous a paru important de créer la connexion entre ma réponse face à l'autoritarisme judiciaire, et cet appel. Cette dernière semaine, nous avons donc fait coïncider ces deux informations ; elles représentent toutes deux l'amorce d'un tournant important dans notre action ».

« Étant donné que nous n'accordons aucun crédit au système judiciaire de l'État – comme au reste des institutions représentant le pouvoir – nous persisterons sur cette voie [de désobéissance] jusqu'à ce qu'on laisse nos camarades en paix, tout en continuant à construire une autre société, à partir de la rébellion.

Je crois comprendre que nous sommes en phase . Vous avez généré une importante expérience d'auto-organisation et d'autonomie et, comme la nôtre, votre réalité est en train de se transformer grâce au temps de création collective que vous vivez au quotidien. Résistance et autonomie ; désobéissance et autogestion, sont deux dimensions d'un même chemin vers le monde que nous voulons ».

« Les zapatistes, dont notre action s'inspire beaucoup, ont récemment formulé un appel à cet objectif constructif que de plus en plus de mouvements à travers le monde considèrent comme une manière de faire la révolution ; ils l'ont appelé *El Tiempo del Si (Le temps du oui)*. Votre lutte fait aussi partie des éléments importants de cet appel à la Révolution intégrale ; elle force le respect.

Nous pensons que votre participation sera importante pour impulser ce processus de rencontre pour la Révolution intégrale, tant à l'échelle la plus locale que dans l'ensemble de l'Europe et du monde.

Votre lutte est notre lutte : notre autonomie est la vôtre ».

Enric Duran 13/02/2013



LES PIRATES AU FIL DE L'ENCRE

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE sur la piraterie d'hier et d'aujourd'hui

HISTORIOGRAPHIE ET SCIENCE POLITIQUE

Buti (Gilbert), Hrodej (Philippe) (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Éditions CNRS, 2013, 990 pages.

Calanca (Paola), *Piraterie et contrebande au Fujian : l'administration chinoise face aux problèmes d'illégalité maritime (XVII^e-début du XIX^e siècles)*, Éditions Les Indes savantes, 2005, 454 pages.

Collectif, *Frères de la Côte : mémoire en défense des pirates somaliens, traqués par toutes les puissances du monde*, Éditions L'Insomniaque, à paraître (2013), 128 pages.

Jaeger (Gérard A.) (dir.), *Vues sur la piraterie, des origines à nos jours*, Éditions Tallandier, 1992, 458 pages.

Lapouge (Gilles), *Pirates, boucaniers, flibustiers*, Éditions Chne, 2002, 192 pages.

Le Bris (Michel) (dir.), *L'Aventure de la flibuste. Actes du colloque de Brest 3-4 mai 2001*, Éditions Hoëbeke et Abbaye de Daoulas, 2002, 344 pages.

Moreau (Jean-Pierre), *Une histoire des pirates, des mers du Sud à Hollywood*, Éditions Points, 2007, 558 pages.

Moreau (Jean-Pierre), *Pirates au jour le jour*, Éditions Tallandier, 2009, 185 pages.

Rediker (Marcus), *Les Forçats de la mer : marins, marchands et pirates*, Éditions Libertalia, 2010, 451 pages.

Rediker (Marcus), *L'Hydre aux mille têtes : l'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire*, Éditions Amsterdam, 2008, 519 pages.

Rediker (Marcus), *Pirates de tous les pays*, illustrations de Thierry Guitard, Éditions Libertalia, 2011, 278 pages.

LITTÉRATURE ET TÉMOIGNAGES

Anonyme, *Un flibustier français dans la mer des Antilles*, présenté par Jean-Pierre Moreau, Éditions Payot, 2002, 327 pages.

Collectif, *Pirates et gentilshommes de fortune*, présenté par Dominique Le Brun, Éditions Omnibus, 2011, 1024 pages.

Defoe (Daniel), *Les Chemins de fortune. Histoire générale des plus fameux pirates I*, Éditions Phébus, 2010, 474 pages.

Defoe (Daniel), *Le Grand Rêve flibustier. Histoire générale des plus fameux pirates II*, Éditions Phébus, 2012, 336 pages.

Defoe (Daniel), *Libertalia, une utopie pirate*, Éditions Libertalia, 2012, 142 pages.

Le Golif (Louis-Adhémar-Thimothée), *Cahiers de Louis-Adhémar-Thimothée Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste*, Éditions Grasset & Fasquelle, 2004, 230 pages.

Mérier (Laurent), *Moi, Osmane, pirate somalien*, Éditions Koutoubia, 2009, 121 pages.

Robert (Margerit), *L'Île des Perroquets*, Éditions Phébus, 2012, 352 pages.

Stevenson (Robert Louis), *L'Île au trésor*, Éditions Folio junior, 2013, 352 pages.

Trelawney (Edward John), *Mémoires d'un gentilhomme corsaire*, Éditions Phébus, 2001, 432 pages.

BANDES-DESSINÉES

Bourgne (Marc), Bonnet (Franck), *Les Pirates de Barataria*, saga en six tomes, Éditions Glénat, 2009-2013.

Dorison (Xavier), Lauffray (Mathieu), *Long John Silver*, quatre tomes, Éditions Dargaud, 2007-2013.

Terpant (Jacques), Bonifay (Philippe), *Pirates, l'intégrale*, Éditions Casterman, 2008, 240 pages.



INTERVIEW

LA MARMITE

Dans notre publication, vous l'avez sans doute remarqué, nous avons à cœur de mettre en avant des initiatives anarchistes concrètes, convaincus que si Grand Soir il y a, c'est dès maintenant que les graines de la révolte se sèment. La Marmite fait partie de ces initiatives qui nous parlent, car elles instaurent une politique qui sort du virtuel pour se confronter à la réalité, ici et maintenant. Au-delà des déclarations d'intention, des textes, essais ou tracts, qui ne manquent pas parmi les divers collectifs et organisations libertaires, les expérimentations apportent non seulement des pistes de nouvelles réflexions, mais ancrent nos idéaux dans le réel. De plus, ces initiatives permettent des coups de mains logistiques bien utiles, car, cela aussi, vous l'avez sans doute remarqué, la question de la nourriture est aussi un sujet important pour nous (Amaps, productions alternatives, groupements d'achats alimentaires, etc) Et oui ! Se nourrir est une question sociale centrale, et partout où des situations de révolte existent, partout où les systèmes s'effondrent, les alternatives alimentaires sont au centre des préoccupations et des expérimentations, que cela soit le cas en Grèce aujourd'hui, ou à Chambéry comme vous allez peut-être le découvrir ici.



Cantine autogé

LA MIAORMITE



préparée, végétarienne et conviviale



Quand et comment est né ce projet de cantine ? Est-ce suite au contre sommet du G8 d'Evian ?

En 2003, à l'occasion du contre-sommet du G8, nous avons effectivement animé « la cantine des 2 Savoies », une des cantines collectives du VAAAG¹. Le collectif chambérien de la CLAAAC² G8 dans lequel nous étions nous a permis d'avoir pas mal d'énergie à revendre et une première expérience de cuisine autogérée. Après plus de 15 jours de repas à prix libre sur le village, nous avons une petite cagnotte que nous avons investi dans du matériel.

La Marmite est : bio, végétarienne, autogérée et conviviale ... Pouvez-vous nous expliquer des choix ? Vous avez fait le choix du végétarisme pour cette cantine : pourtant, vous n'êtes pas tous végétariens ... Comment avez-vous fait ce choix ? Un consensus autour de quelles valeurs ?

Le végétarisme permet d'être accessible au plus grand nombre (végétarien, éthique personnelle), c'est plus consensuel. C'est un premier pas dans une politique de décroissance choisie. C'est aussi pour des aspects pratiques, conservations, hygiène et prix. Nous avons fait le choix du végétarisme et donc d'avoir des produits laitiers. Nous vivons dans une région productrice de lait et de fromages de qualité, nous achetons auprès des coopératives locales, en circuit court et qui développent le bio. Pour nos camarades vegans, nous ne mélangeons pas le fromage au reste. L'autogestion, ça va de soit ! Ça permet une prise de conscience : chacun peut participer aux différentes étapes de confection du repas. L'investissement de chacun-e-s est nécessaire pour les volumes que nous préparons, entre 100 et 200 couverts : le partage horizontal des tâches est la meilleure réponse à ce pari. C'est aussi la convivialité : on est tous ensemble, des liens se créent. Enfin, utiliser des produits bio et locaux permet de soutenir une autre agriculture et de supprimer les intermédiaires.

Les groupes militants anarchistes font le plus souvent des tracts, des collages d'affiches, des actions, des manifs ... choses que vous faites peut-être aussi encore, mais pourquoi avoir choisi d'axer une partie de votre militantisme sur la nourriture ?

Ça nous permet de toucher beaucoup de monde, l'alimentation nous concerne tous : on pense aussi avec le ventre ! On se connaît mieux après avoir cuisiné, on peut lancer des débats après avoir dégusté, récemment sur les luttes contre la ligne TGV Lyon-Turin (No-TAV). Il y a une symbolique forte dans le partage d'un repas et du travail pour l'élaborer.

C'est un moyen de changer notre mode de vie, tant au niveau des choix de produits que des façons de cuisiner : du bio ensemble plutôt que du surgelé tout seul ! Nous touchons par ce biais notre façon de consommer, de nous nourrir, ça permet d'encourager les alternatives, les producteurs bio et locaux.

Est-ce que ça fait avancer les idées et pratiques anarchistes ? Quels type de réactions et de retours avez-vous ?

C'est une bonne question ! C'est une mise en pratique qui permet de prouver que l'alternative au système est possible. Les retours sont tant sur ces aspects politiques que sur la qualité des repas, plutôt très bons en général. C'est l'occasion de permettre de changer l'image et les préjugés sur les anarchistes.

Occuper l'espace public pour proposer un bon repas à prix libre interpelle les passants et attire généralement la sympathie. C'est donc une accroche simple et efficace pour entamer un dialogue avec des gens qui n'oseraient pas forcément aller vers une table de presse ou des manifestants pour discuter, voire même tout simplement s'informer, sur nos idées.

Le bio, le local, est un aspect important du projet. Pourtant, cela peut avoir une image parfois péjorative, à savoir « un truc pour bobos » (le terme « bobos » étant un concept utilisé par la droite essentiellement, du moins à l'origine). Alors ... vous vous adressez à la bourgeoisie bohème ? Pas très « working class » tout ça non ?

En se regroupant, le prix de revient est à moins de 3 euros, tout est à prix libre. On touche potentiellement une très large partie de la population. La Marmite est ouverte à tous. A titre d'exemple, au 1er mai, nous voyons chaque année des personnes que nous ne croisons pas le reste de l'année ni en manif, ni dans les réseaux militants. On peut dès lors casser ce préjugé bio = bobo. Pour les « working class » on fait mieux et moins cher que Mc Do ou que le Resto Universitaire.

Vous vous fournissez auprès de producteurs locaux essentiellement ... sont-ils au courant de ce qu'il y a de politique dans ce projet ? Est-ce donc aussi une forme de soutien aux producteurs bio locaux ?

Nous nous présentons systématiquement en tant que groupe anarchiste... cela nous vaut souvent des réductions ! Sans rire, les gens nous connaissent au delà des étiquettes, le courant passe bien tant à la coopérative bio' que chez les producteurs de légumes et de fromage. Ce sont avant tout des personnes qui nous soutiennent et que nous soutenons, ce ne serait peut-être pas vrai ailleurs. On a participé modestement à un piquet de grève à la biocoop.



1 VAAAG : Village Alternatif Anti-capitaliste et anti-Guerres
2 CLAAAC : Convergence des Luttes Anti-Autoritaires et Anti-Capitalistes

Food not bombs, malgré une démarche intéressante, récupère des légumes jetés à la fin des marchés : pourquoi ne pas avoir fait ce choix ? Une volonté de ne pas exister en récupérant ce que l'agriculture qui pollue a bien voulu vous laisser ?

Des camarades « clown's army » font des récup' dans les magasins sur Chambéry, et nous y participons ponctuellement. Nous nous engageons à faire des repas pour plus de 100 personnes, il y aurait un coté trop aléatoire à utiliser seulement les récupérations des marchés, nous voudrions tendre vers l'autonomie. A l'avenir, si le soutien se poursuit, nous pourrions tout à fait utiliser la récup dans d'autres actions.

Concrètement, vous faites comment pour que les gens ne soient pas des simples consommateurs mais qu'ils puissent s'impliquer dans la Marmite ?

Nous lançons des appels au moment des collages et sur le site pour inviter les gens à donner un coup de main. Ensuite, les recettes sont choisies à l'avance mais elles sont disponibles et expliquées : pas de chef cuisinier chez nous. Enfin, tout le monde fait sa vaisselle. Nous avons encore des progrès à faire : celles et ceux qui ont de l'expérience sont très sollicités. Nous avons pensé à utiliser un tableau pour mieux visualiser les tâches à réaliser.

Vous pratiquez le prix libre. Pourtant, vous achetez ce qui vous sert à faire les repas, et j'imagine que vous ne les achetez pas à prix libre : comment arrivez-vous à vous en sortir financièrement ? C'est un peu un pari à chaque fois non ?

C'est un choix de faire un prix libre mais aussi un prix de revient assez bas. De même pour les boissons, nous travaillons avec des camarades de la CNT ou qui produisent chez eux pour nous assurer de pouvoir servir un verre à tout le monde. Ces gens jouent le jeu du prix libre et ne sont pas dans une perspective de profits. Cette année, même le vin et la bière étaient à prix libre.

Nous jouons la transparence, nous donnons nos coûts de revient. Nous sommes jusqu'à présent toujours rentrés dans nos frais. On ne fait parfois pas de bénéfice mais ça ne constitue jamais un objectif. Le seul accident était lié à une météo catastrophique.

La Marmite n'a pas de lieu, pas de local : c'est une cantine mobile installée ici et là ... A quels endroits allez-vous ? A quelles occasions ? N'êtes vous pas tentés, en restant dans le même esprit, de vous sédentariser dans un lieu fixe ?

Nous avons deux temps forts annuels : un festival avec le groupe La Rue Rôle du Royans à l'automne et le 1er mai à Chambéry. En ce moment, certain-es s'impliquent dans l'ouverture d'une maison du peuple et des luttes, La Marmite y aurait tout à fait sa place.

Nous ne demandons pas d'autorisation, nous prenons le droit d'occuper l'espace public pour nos propres expériences. Nous sommes contraints par le nombre de personnes impliquées dans le groupe. Mais cette année, avec l'arrivée de nouvelles camarades, des perspectives s'ouvrent !

Quels sont les pires souvenirs ? Il doit y avoir de bonnes galères parfois non ?

Une année grand chelem : météo calamiteuse, recette de dernière minute, des chiens partout et personne... Manquait plus que les keufs !

Et les meilleurs souvenirs de cette initiative ?

Le top 3 :

- Le VAAAG a marqué durablement et positivement le milieu libertaire.
- Printemps dernier : grand soleil, grosse mobilisation entre les 2 tours de la farce électorale, 250 repas et une super ambiance !
- Saint-Imier³ également, une grande première pour nous, gratifiante à titre personnel et enrichissante.

Le mot de la fin à celles et ceux qui aimeraient se lancer dans ce type de projet ? Des conseils ? Une recette ?

Il faut se jeter à l'eau, ce n'est pas compliqué et on peut emprunter le matos au départ. Il y a des partages d'expériences sur internet et sur notre site !

Une recette pas trop compliquée et pour toute l'année :

Curry fort de légumes (120 personnes)

Ingrédients : Les légumes peuvent être variés à loisir selon la saison !

- 8 kg de pommes de terre
- 2 kg de navets
- 4 kg de carottes
- 4 kg de chou fleur (en fleurettes)
- 4 kg de poireaux
- 2 kg de pois chiches secs (à faire cuire à l'avance)
- 2 kg d'oignons
- 40 gousses d'ail (hachées) (6 têtes)
- 6 morceaux de gingembre frais (pelé et émincé)
- 10 piments verts frais (faire une sauce piquante à coté)
- 150 g de poudre de curry
- 8 kg de tomates concassées
- 20 poivrons verts

³ Saint-Imier : rassemblement des anarchistes à l'été 2012 à l'occasion des 140 ans de l'Internationale anti-autoritaire

20 cuillères à soupe de féculé de maïs (maizena)
3 litres de lait de coco
600 g d'amandes en poudre
20g de paprika
50g de coriandre en poudre
9 litres de bouillon de légumes
sel
huile d'olive (1,5 L env.)
brins de coriandre ou de persil en garniture

Le groupe FA73 :
Noémie, Louis, Jauffrey,
Karima, Sophie, Yannick,
Fred, Mathieu,
Héloïse, Lolo et tous les autres !



Photos Sléa



MADE IN CAPITALISME

Nucléaire, sang contaminé, pesticides, ondes électromagnétiques, OGM... les scandales sanitaires reconnus ou en devenir ne manquent pas. Les responsables politiques et les acteurs économiques sont au cœur de ces affaires mais afin de rester en dehors des geôles, qu'ils ont créé pour le bas peuple, et de s'assurer des revenus confortables, les puissants développent des stratégies pour dissimuler, minorer et étouffer les souffrances qu'ils occasionnent. Certains scientifiques et des associations de victimes luttent pour obtenir des procès mais dans ce combat du pot de terre contre le pot de fer, la justice bourgeoise demeure lente, voire immobile. Le cas de l'amiante reflète parfaitement cette entente entre pouvoir économique et politique afin de faire triompher les profits financiers de quelques-uns au détriment de la vie des salariés et de leurs familles.

Actuellement, en France, dix personnes meurent chaque jour pour avoir été exposées à la poussière d'amiante. Et alors qu'en Italie, en 2012, deux anciens dirigeants de l'entreprise d'amiante ciment Eternit ont écopé de 16 ans de prison, de l'autre côté des Alpes, en décembre 2011, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris a annulé les mises en examen des dirigeants d'Eternit France et dessaisi la juge d'instruction ! Finalement, en juin 2012, la Cour de cassation a désavoué cette décision mais le procès n'est pas pour demain.

Malgré la procédure judiciaire entamée par l'ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes et l'Amiante) en 1996, l'association est bercée entre espoir et désillusion de voir un jour les responsables jugées. Pour exemple, le 1er mars 2012, la cour d'appel de Douai a condamné, 9 victimes de l'amiante à rembourser au FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante) une partie de leur indemnisation. Heureusement, cette décision a été annulée après une nouvelle lutte juridique des victimes. La bataille juridique des victimes est difficile et promet d'être encore longue, à l'image d'un scandale qui s'est construit depuis plus d'un siècle...

Le « magic mineral »

L'amiante est un terme désignant certains minéraux à texture fibreuse connus pour leurs qualités ignifuges et isolantes. Ce matériau est utilisé dès le néolithique, et depuis la révolution industrielle au XIXème siècle, son usage s'est considérablement développé grâce à ses propriétés lui valant le surnom de « magic

mineral ». Que ce soit dans les usines de sidérurgie ou les chantiers navals, ce matériau servait de protection contre la chaleur et il pouvait être mis en œuvre pour des températures jusqu'à 800 °C. Dans la deuxième moitié du XXème siècle, le recours à l'amiante est généralisé pour la confection de freins de véhicules, dans l'industrie ferroviaire, et dans le bâtiment où il est notamment utilisé pour floquer les structures porteuses (poteaux, poutres) afin de les protéger des risques dus aux incendies. Mais ce matériau est présent dans tous les domaines, on le retrouve par exemple dans les tôles fibrociments, les colles de carrelage, les tuyauteries, et même les bacs à fleurs.

Magique ? Mortel !

Les propriétés physiques de l'amiante ne sont pas les seules remarquables, ses impacts sur la santé le sont tout autant. En effet, le contact avec l'amiante peut provoquer plusieurs types d'affections. Les premières sont les fibroses, qui par un processus de défense de l'organisme, entraînent la formation de fibres de collagène à la suite de la respiration ou l'ingestion de poussières d'amiante. L'envahissement des poumons par ce tissu fibreux ralentit les échanges gazeux, d'où un déficit en oxygène et, à terme, des conséquences au plan cardiaque. Quand la fibrose atteint la plèvre externe, on parle de plaques pleurales. Ce sont les manifestations de fibroses les plus aisées à repérer en radiographie. Quand la fibrose atteint le poumon, ce qui est fréquent mais beaucoup plus difficile à déceler, on parle d'asbestose. Ces atteintes par fibrose sont irréversibles. On peut soigner les complications et atténuer les conséquences mais on ne peut pas s'en débarrasser. Des expositions répétées et à fortes doses entraînent des cancers s'avérant le plus souvent mortels. Le cancer le plus fréquemment rencontré est le cancer broncho-pulmonaire, identique à celui du gros fumeur. Le second des cancers, en fréquence, est le mésothéliome, qui, à la différence du précédent est spécifiquement dû à une exposition à l'amiante. Ce cancer touche soit les plèvres, soit le péritoine (enveloppe des intestins), ou encore le péricarde (enveloppe du cœur). De même, le cancer colo-rectal apparaît avec une fréquence anormalement élevée chez les ouvriers de l'industrie de l'amiante, et le cancer du larynx est déjà reconnu en Allemagne comme pouvant être dû à une exposition à l'amiante. Mais si la nocivité de l'amiante est aujourd'hui admise, il a fallu près d'un siècle pour qu'il en soit ainsi.

Les ouvriers en première ligne

Pourtant, dès 1906, à Condé-sur-Noireau dans le Calvados, les premiers cas de fibrose pulmonaire (Asbestose) sont décrits par un inspecteur du travail dans une étude sur une cinquantaine de décès survenus à l'usine Ferodo entre 1890 et 1895. Le manque de renouvellement de l'air dans une atmosphère amiantée est clairement mis en cause. De même, au début du XXème siècle, aux Etats-Unis d'Amérique, les assurances refusent d'assurer les ouvriers de l'amiante. Cette information constitue un bon indicateur des risques auxquels les ouvriers sont exposés.

En 1931, des scientifiques anglais mettent en évidence le rapport entre l'exposition à l'amiante et le cancer. Des précautions sont prises dans l'industrie, elles visent à limiter les taux d'empoussièrement. Après la seconde guerre mondiale, les USA suivront les préconisations appliquées au Royaume-Uni alors qu'en France l'asbestose devient une simple maladie professionnelle permettant uniquement aux ouvriers de recevoir une prime d'insalubrité. Pourtant, les responsables des usines Ferodo ont identifié les risques puisqu'ils préconisent l'établissement des usines à l'extérieur des villes. Ainsi à Condé-sur-Noireau les ateliers sont installés dans une vallée à l'écart de la ville, et dès le début du XIXème siècle cette vallée sera surnommée « vallée de la mort ». Aujourd'hui encore, des quantités importantes d'amiante sont présentes dans les champs alentours qui ont servi de décharge naturelle.

Et les rapports et études à charge se multiplient. En 1955, l'épidémiologiste Richard Doll identifie clairement le lien épidémiologique entre le cancer du

poumon et la manipulation d'amiante lors d'une étude effectuée au sein d'une usine textile en Angleterre. Dans les années 1960, les premiers morts de l'amiante sont reconnus aux USA, et après une conférence internationale, l'académie des sciences de New-York publie un ouvrage reprenant l'ensemble des données connues sur l'amiante : le pouvoir carcinogène de l'amiante est une certitude. Les liens avec la fibrose et le cancer sont décrits, de même que les méthodes de prévention permettant de se protéger au mieux des impacts du matériau, et déjà le risque d'une catastrophe sanitaire sans précédent est évoqué.

En France, en 1965 le premier cas de mésothéliome pleural est diagnostiqué par le professeur Jean TURIJAF. Ce cas est décrit dans le bulletin de l'Académie de médecine qui conclue : l'amiante est cancérigène. En 1968 deux chercheurs britanniques, Morris Greenberg et T.A. Lloyd Davis, mettent en évidence les risques sérieux auxquels peuvent être soumis l'ensemble des occupants d'un foyer dont un des membres travaille en contact avec l'amiante. En effet, les vêtements véhiculent les poussières d'amiante jusque dans les domiciles des travailleurs.

Victimes contre lobbies

Dans les pays anglo-saxons, les premiers procès de l'amiante débutent dans les années 1970. Face à cette pression judiciaire naissante, les industriels prennent les devants en limitant l'utilisation de ce matériau. Ces démarches de victimes entraîneront les premières faillites d'entreprises spécialisées aux USA. En 1973, le Bureau International du Travail notifie dans un rapport les dangers liés à l'utilisation de l'amiante. Dans le même temps, des professeurs et scientifiques de l'université de Jussieu à Paris entrent dans le débat après avoir découvert que de l'amiante « tombait sur les microscopes » dans leurs bâtiments. Henry PEZERAT représente cet engagement qui se traduira par la publication d'un ouvrage « les dangers de l'amiante » qui participera à la diffusion, auprès de l'opinion publique, des risques représentés par ce matériau.

Pour répondre à cette mise en lumière progressive des effets de l'amiante sur la santé, les industriels organisent, à Londres, en 1971, un colloque international ayant pour objectif de mener une campagne visant à réhabiliter l'amiante aux yeux du public. La chambre syndicale de l'amiante (prédécesseur de l'Association Française de

l'Amiante) publie une brochure « Vivre avec la fibre de la terre » qui émet l'idée que ce produit « naturel » peut être utilisé sans nocivité. Cette association créera en 1982 le Comité Permanent de l'Amiante (CPA), qui regroupe de façon informelle des industriels de l'amiante, représentant notamment les entreprises Saint-Gobain, Erternit, Ferodo et Valeo, des syndicats, des fonctionnaires de ministère et des membres institutionnels. Dominique MOYEN, directeur général de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) serait considéré comme le fondateur de ce comité. Ce lobby fera en sorte de peser sur les décisions des législateurs et d'influencer l'opinion publique des différents pays européens et anglo-saxons, cela en s'appuyant sur des scientifiques, soit disant experts, et en opérant par un chantage vis-à-vis des risques de suppression d'emplois dans cette industrie. La propagation de mensonges et de sophismes sont alors des pratiques usuelles dans les médias. Ces méthodes sont encore la règle aujourd'hui lorsqu'il s'agit de parler de l'énergie nucléaire notamment.

La législation française en retard

En 1977, le flochage dans les bâtiments à partir de produits amiantés est enfin proscrit alors que, dès 1950, les frères Flandin ont inventé un procédé de flochage permettant d'annihiler les effets de l'amiante, mais cette technique plus coûteuse sera laissée de côté pendant près de 30 ans. Dans les années 1970, des décrets visent à limiter les taux d'empoussièrement dans les usines. Cependant ces taux restent nettement insuffisants, ils sont 10 fois supérieurs à ceux appliqués en Angleterre et le suivi des mesures est effectué par le patronat... Ainsi à l'usine Ferodo à Condé-sur-Noireau, aucun dépassement n'est à déplorer même lorsque les limites sont réduites au fur à mesure par la réglementation. De l'aveu même du ministère de la santé, ces règles, qui interviennent près de 46 ans après la Grande-Bretagne et 31 ans après les USA, ne visent pas à éviter le cancer du mésothéliome. De plus alors que des restrictions apparaissent dans le bâtiment, l'utilisation de l'amiante reste la norme dans les industries navale et automobile. En l'absence de législation claire, les médecins du travail restent impuissants devant les dangers encourus par les ouvriers de l'amiante et sont amenés à mentir sur l'état de santé des salariés sous les pressions exercées par les patrons et les menaces de mutations. En 1978, le parlement européen, dans une résolution, souligne le « caractère cancérigène » de l'amiante et un décret du 20 mars 1978 interdit les flocages contenant plus de 1 % d'amiante dans l'ensemble des bâtiments. Durant les années 1980 des projets de lois sont étudiés dans les pays anglo-saxons pour l'interdiction de l'amiante mais le CPA continue d'exercer une influence permettant de ralentir ou d'annuler les procédures. Pourtant certains pays prennent des mesures : En 1982, la Suède interdit l'utilisation de l'amiante.

Le vent tourne...

Au milieu des années 1990, le sujet de l'amiante revient sur le devant de la scène grâce, en France, aux travaux de professeurs de l'université de Jussieu, dont certains souffrent de maladies liées à l'exposition à l'amiante. Ils émettent des études sur les dangers de l'amiante pour l'ensemble de la population vivant dans les bâtiments contaminés, et sous la pression grandissante des victimes et des groupes d'opposition à l'amiante, le CAP se dissout en 1995.

En 1996, l'ANDEVA est créée et l'INSERM (Institut National de la Santé de la Recherche Médicale) publie un rapport faisant état de 2000 décès par an directement causés par l'amiante en France. La production de ce rapport s'est confrontée à de nombreuses difficultés car les données sur l'amiante restent peu nombreuses et difficilement accessibles, mais les conclusions sont claires. L'auteur de ce rapport, le professeur GOLDBERG, met en évidence les risques de l'amiante même à des faibles taux d'exposition. Cependant les contradicteurs restent nombreux, hormis les industriels, l'Académie Nationale de Médecine publie un rapport et déclare le « problème de l'amiante résolu ». Ce texte est notamment signé par un ancien membre du CPA, le professeur FOURNIER, toxicologue reconnu, qui revendique que le nombre de victimes est faible vis-à-vis des enjeux économiques. Pour sa part, le non moins fameux Claude ALLEGRE décrit le problème de l'amiante comme « un phénomène de psychose collective ». Malgré les tentatives de certains ministères d'enrayer les propositions de lois pour l'interdiction de l'usage de l'amiante, sous couvert de défense d'intérêts économiques majeurs, le ministère de la Santé parvient à publier un décret interdisant l'usage de l'amiante à partir du 1^{er} janvier 1997. La France devient le 8^{ème} pays à en interdire l'utilisation.

En 2001, le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (Fiva) est créé par une loi de financement de la sécurité sociale. Puis est établie une liste des pathologies spécifiques à l'amiante ouvrant droit à réparation des préjudices subis aux victimes atteintes qui en font la demande.

En novembre 2012, Martine Aubry a été mise en examen pour « homicides et blessures involontaires » pour son immobilisme ou sa lenteur d'action au sujet de l'amiante lorsqu'elle fut Directrice des Relations du Travail (Drt) au Ministère du Travail de 1984 à 1987. Mais l'ancienne ministre comme et six autres personnes, anciens membres du CPA, ont été définitivement blanchies, car rien ne prouverait que ces membres aient usés de leur influence pour retarder les décisions visant à interdire ou limiter l'usage de l'amiante. Pourtant des lettres font états de conseils des lobbyistes auprès des membres de cabinets ministériels visant à amender ou annuler des projets de lois. Ainsi, en 1991, la proposition de l'Allemagne d'interdire l'amiante à l'échelle européenne verra une opposition farouche de la France.

Les juges estiment qu'à titre individuel, les hauts fonctionnaires ne peuvent être mis en cause pour une loi qui n'aurait pas été votée à temps car ceux-ci n'ont pas les pouvoirs nécessaires à la promulgation de lois. Alors il n'y aura aucun représentant de l'état durant les procès Eternit ou Ferodo-Valeo. L'hécatombe continue et les procédures entreprises par les victimes sont déboutées les unes après les autres.

...et rien n'est réglé

Les industriels et l'état sont sous la menace de procès mais ceux-ci restent à l'abri de la justice bourgeoise qui demeure la protectrice de la puissance financière et étatique. Et la décision du Conseil d'Etat de ne pas réintégrer la juge du pôle judiciaire de santé publique, Marie-Odile BERTELLA GEFFROY, en charge

de l'instruction du dossier de l'amiante, démontre une nouvelle fois les manœuvres réalisées afin de casser les instructions en cours ainsi que les individus gênants. La conséquence d'un départ de cette magistrate chevronnée, est une nouvelle désillusion pour les victimes. L'ANDEVA attend toujours LE procès de l'amiante et le jugement des responsables politiques et économiques.

De même, il ne faut oublier que les fibres d'amiante sont toujours présentes dans de nombreux bâtiments privés et publics et les chantiers de désamiantage exposent souvent des travailleurs qui, soumis aux pressions de leur hiérarchie, s'affranchissent des normes de sécurité afin de gagner du temps. Malgré sa nocivité, en 2007, plus de 2 millions de tonnes d'amiante étaient encore consommées dans le monde. La Chine en est le principal utilisateur (30%), suivie de l'Inde (15%), de la Russie (13%), du Kazakhstan et du Brésil (5%).

Des chiffres vertigineux sont avancés pour quantifier le nombre de victimes de l'amiante : 500 000 morts d'ici 2025 à l'échelle européenne, dont 100 000 en France.

Mais quel sera le bilan réel des décès dus à l'amiante à travers le monde ? Combien de travailleurs devront encore payer de leurs vies les profits de quelques nantis ? Au-delà de l'amiante, quels sont et seront les effets des industries pharmaceutiques et agroalimentaires ? Combien de temps et de victimes faudra-t-il pour que l'on stoppe les politiques capitalistes, productivistes et donc dévastatrices des Servier, Monsanto, et autres lobbies ?

Les anarchistes ont été et sont toujours présents aux côtés des travailleurs du monde entier, et même si nous ne vendons pas de potion magique, nous proposons des recettes qui ont fait leurs preuves. D'autres sont encore à inventer, la première d'entre-elles pourrait être une bonne soupe à l'amiante pour tous ces agresseurs, affameurs et exploités !

Jean-Sébastien

Groupe Sanguin de la Fédération anarchiste

 Pour s'informer : www.andeva.fr

CAMILLE PISSARRO

**« absolument social,
anti-autoritaire
et anti-mystique »»**





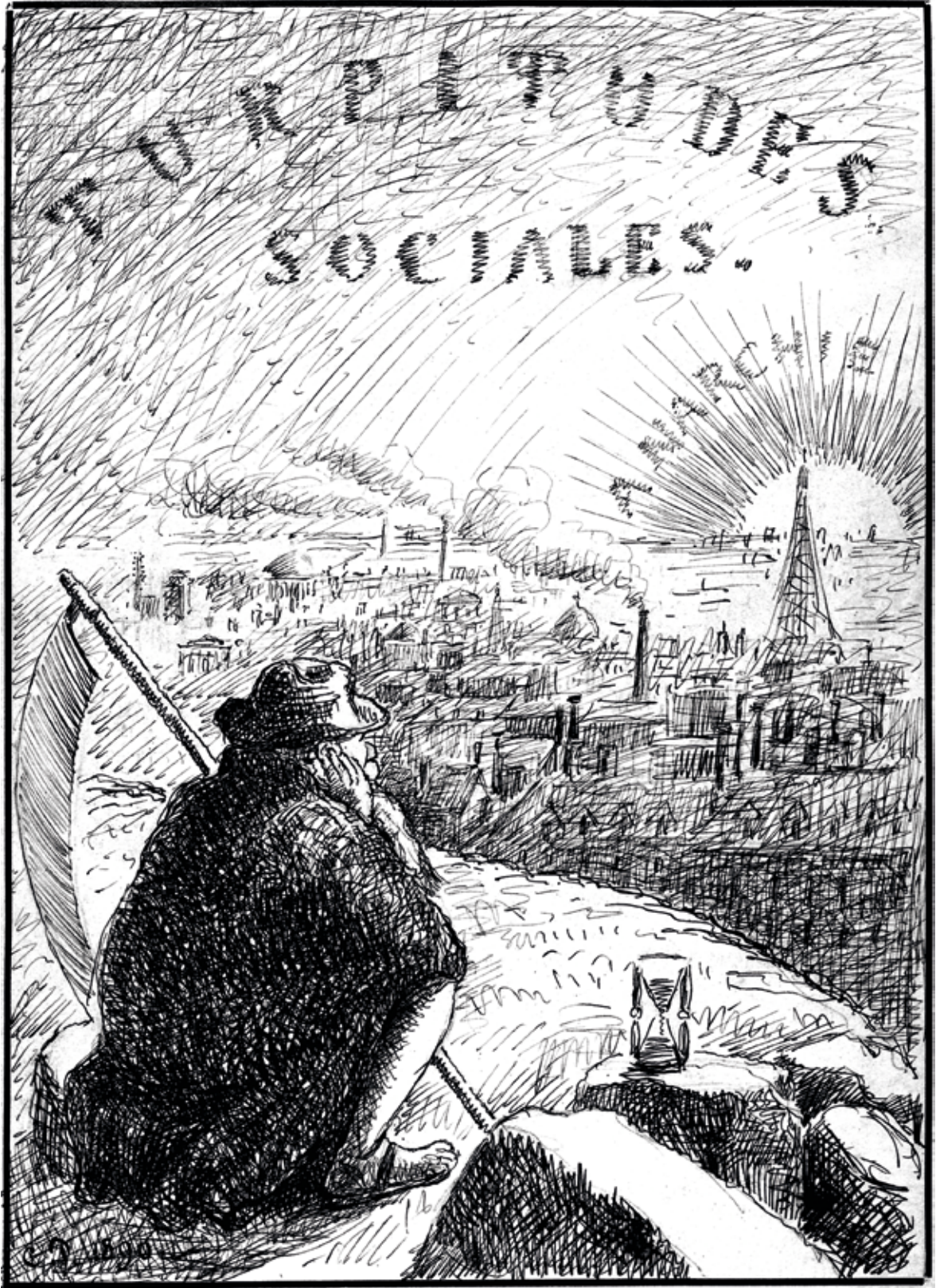


Pissarro dans les ports, l'exposition présentée au musée d'art moderne André Malraux du Havre jusqu'au 29 septembre, intéressera les libertaires au moins à deux titres. Elle met l'accent sur un aspect peu connu de l'œuvre de Camille Pissarro (1830-1903), le « père » des Impressionnistes, qu'on réduit trop souvent à ses vues de la vallée de l'Oise et à ses représentations des travaux des champs. Elle conduit aussi à revenir sur la philosophie politique de l'artiste, clairement « anarchique », selon sa propre expression, et sur son appréciation des transformations imposées à la société — mais aussi aux paysages — par le capitalisme industriel de la fin du XIX^e siècle.

Ses célébrations de la vie rustique feraient plutôt de lui un anarchiste proudhonien, peu éloigné du socialisme agrarien de Léon Walras et assez indifférent aux nouveautés de son temps. L'attention qu'il porta sur le tard de sa vie à l'activité des villes portuaires et aux paysages urbains tendrait à le rattacher à un anarchisme plus sensible aux évolutions socio-économiques récentes, jusqu'à proposer, avec Kropotkine, une « synthèse » entre Champs, Usines et Ateliers (1890). Pourtant, la conception de l'artiste militant développée par ce dernier dans *La Conquête du pain* (1892) n'était pas du goût du peintre, qui écrivait à Octave Mirbeau la même année : « Y a-t-il un art anarchiste ? Quoi ? Décidément, ils ne comprennent pas. Tous les arts sont anarchistes — quand c'est beau et bien ! Voilà ce que j'en pense. »

Le caractère « absolument social, anti-autoritaire et anti-mystique » de Pissarro se manifesta dès son adolescence. Né à Saint-Thomas, île des Antilles alors danoise, dans une famille de commerçants aisés, juifs pratiquants venus de France, un temps





pensionnaire à Paris où il prit le goût du dessin et de l'aquarelle, il fut rappelé aux Antilles pour se former au négoce et seconder son père dans ses affaires. La rencontre d'un peintre danois le décida à s'enfuir en sa compagnie au Venezuela, où il allait passer près de deux ans avant de faire admettre à sa famille son rejet définitif du commerce et son engagement irrévocable du côté de l'art, obtenant finalement de revenir à Paris en 1855 pour s'y perfectionner.

À défaut de confidences du peintre sur ses vingt-cinq premières années, ses dessins exécutés à Saint-Thomas ou à Caracas frappent par leur attention quasi exclusive aux plus humbles, esclaves antillais, Indiens, Noirs et mestizos du Venezuela. De même allait-il s'attacher en France à peindre de préférence la petite paysannerie, voire des servantes, et non des propriétaires ou des notables comme tant de ses confrères éblouis par les feux de la « Fête impériale ». Il marqua aussi son insoumission aux normes bourgeoises en choisissant pour compagne en 1860 une fille de paysans entrée au service de parents du peintre, Julie Vellay (1838-1926), épousée en 1871 lors de leur séjour en Angleterre, qui sut élever leurs sept enfants malgré une pauvreté à peu près permanente.

PROUDHON ET COURBET

Par quelles voies Pissarro passa de cette sensibilité sociale spontanée à des positions anti-autoritaires explicites, c'est ce qui reste mal établi, malgré de nombreuses études récentes (succédant à l'article pionnier de Ralph E. Shikes, « Pissarro's political philosophy and his art », 1986) et même un symposium consacré à ce sujet (Pissarro's Politics in Context : Anarchism and the Arts in France, 1849-1900, Williamstown, Mass., 10 septembre 2011). On le voit lire Proudhon en 1865, l'année de la mort du théoricien du fédéralisme et de la parution des premiers volumes posthumes, à commencer par *Du Principe de l'art et de sa destination sociale*, principalement centré sur Courbet. Pissarro avait découvert sa peinture à l'occasion de l'Exposition universelle de 1855, en même temps que celles de Delacroix et de Corot, à qui irait ensuite son admiration. Mais durant cette décennie riche en rencontres fondant de longues amitiés, notamment à l'Académie Suisse (Monet, Cézanne, Guillaumin, parmi d'autres peintres désargentés fréquentant cet atelier bon marché), Pissarro eut de multiples occasions de fréquenter Courbet et Proudhon, en particulier dans les cafés parisiens où ils tenaient séance.

Il y eut d'abord la brasserie Andler-Keller, rue de l'École de Médecine, non loin de l'hôtel habité par Proudhon, rue Mazarine. Courbet y laissa une « ardoise » de 3 000 francs qu'un tribunal le condamna à régler en 1863. Courbet et ses amis gagnèrent ensuite la rive droite où Pissarro habitait alors, s'établissant à la brasserie des Martyrs. Autour de Courbet se réunissaient Baudelaire, les premiers Parnassiens, Pierre Dupont, etc., et parmi les moins connus le médecin Paul Gachet (1828-1909), établi dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris. La fréquentation et la conversation de ce socialiste libre-penseur mais aussi peintre





et graveur, médecin des Fédérés durant la Commune, ne furent probablement pas sans effets sur les Pissarro, plus tard ses voisins et ses protégés non loin d'Auvers-sur-Oise. C'est à la brasserie des Martyrs que Pissarro présenta Monet à Courbet, alors grand dispensateur de l'enseignement proudhonien.

« Proudhon, dans la Justice, dit que l'Amour de la terre se lie à la Révolution, par conséquent à l'idéal artistique. [...] Je lis en ce moment J.-P. (sic) Proudhon. Il est absolument d'accord avec nos idées. Son livre, De la Justice dans la Révolution, est à lire d'un bout à l'autre », écrivait Pissarro en 1891. Fréquemment cité pour expliquer l'installation des Pissarro dès 1866 dans la région de Pontoise, ce commentaire rend compte des conceptions esthétiques et sociales de l'artiste, non du caractère forcé de ce choix de vie en milieu rural, bien moins coûteux qu'à Paris où l'artiste, après avoir épuisé les ressources du Mont-de-Piété, avait dû faire le garçon de courses. Reste que ses vues champêtres des environs de Paris, comme les paysages contemporains de Courbet, illustrent ce qu'avancait Proudhon dans Du Principe de l'art, défini par lui comme « une représentation idéaliste de la nature et de nous-mêmes, en vue du perfectionnement physique et moral de notre espèce », tandis que « l'artiste est appelé à concourir à la création du monde social, continuation du monde naturel. »

À la chute de l'Empire détesté, Pissarro tenta vainement de s'enrôler pour assumer ses convictions. Étranger, chargé de famille, trop âgé, il dut fuir l'avance des Prussiens, et se réfugia à Londres en compagnie de Monet. La sympathie que lui inspira la Commune, l'horreur dont le remplit la répression versaillaise se déduisent de ses relations avec ses correspondants, qu'il amena parfois sur ses positions, à l'instar du peintre Ludovic Piette, devenu « radical » de « conservateur » qu'il était sous l'Empire. À son contact, Cézanne, très catholiquement élevé, en vint à s'abonner à La Religion laïque, publication violemment anticléricale. Le portrait que Pissarro fit de lui au temps où ils peignaient ensemble, vers 1874, reproduit, épinglés au mur formant l'arrière-plan, une page du journal anti-gouvernemental l'Éclipse, avec une caricature de Thiers, un portrait de Courbet, alors exilé en Suisse du fait de son action durant la Commune, ainsi qu'une toile de Pissarro lui-même.

SYNDICALISME COOPÉRATIF ET FÉMINISME

En 1882, Renoir expliquait au galeriste Durand-Ruel son refus d'exposer en même temps que lui : « C'est comme si j'exposais avec une sociale quelconque. Un peu plus, Pissarro inviterait le Russe Lavrov ou autre révolutionnaire. Le public ne veut pas ce qui sent la politique et je ne veux pas, moi, à mon âge, être révolutionnaire. Rester avec l'Israélite Pissarro, c'est la révolution. » Dans la décennie précédente où le public avait fait connaissance avec « l'Impressionnisme », Pissarro s'était beaucoup dépensé à mettre sur pied des sociétés mutuelles pouvant organiser des expositions anti-académiques, sans jury ni prix. La première, la Société anonyme coopérative des artistes-peintres, sculpteurs, graveurs et lithographes, constituée chez Monet en 1873, organisa la première exposition impressionniste





dans l'ancien atelier de Nadar. Ami d'Élisée Reclus avec qui il s'était engagé dans la brigade des ballons montés durant le siège de Paris, photographe de Bakounine et de Kropotkine et professant des positions nettement anarchistes à la fin de sa vie, Nadar (1820-1910) n'était pas le moins radicalisé des membres de cette Société anonyme.

Liquidée à la fin de 1874, elle eut pour suite, en août 1875, l'Union des artistes, société anonyme à personnel et capital variables, clairement anti-bourgeoise sinon anarchisante, qui organisa une nouvelle exposition en 1877 à Paris. Cézanne, Pissarro et Guillaumin s'en retirèrent au dernier moment, le premier ayant convaincu le second que le dirigeant de l'Union, le peintre décorateur Alfred Meyer, jaloux des impressionnistes, cherchait à les affaiblir en les divisant en coopératives rivales. Poursuivi par les dettes, forcé de multiplier les peintures de petit format un peu plus faciles à vendre, Pissarro dut mettre fin à ses essais de syndicalisme artistique, dont s'était déjà retiré Monet pour des raisons similaires, et ne rejoignit qu'en 1889 le Club de l'art social, abrité par la Revue socialiste, y côtoyant Auguste Rodin, Émile Pouget, Jean Grave et Louise Michel, « femme extraordinaire » selon ses propres termes.

Toute la décennie 1870 restant sous l'étouffoir de la répression versaillaise, il était alors malaisé à un étranger, que marginalisait aussi sa pauvreté, d'exprimer ses opinions antiautoritaires, mais elles transparaissent dans une demi-douzaine de tableaux où Pissarro représenta la maison que possédait à Pontoise Maria Deraismes (1828-1894), fondatrice en 1876 de la Société pour l'amélioration de la femme. Il lui consacra cette même année une grande toile figurant la féministe elle-même dans son jardin. Cette maison et son parc entouré de hauts murs la mettant à l'abri des mouchards avaient servi de lieu de réunion à l'opposition socialiste parisienne bien avant le milieu des années 1860 où Pissarro en devint l'un des familiers, de sorte que les nombreuses toiles où Pissarro peignit cette maison et ses environs pourraient constituer autant de manifestes discrets de ses convictions antiautoritaires, mais aussi féministes.

INITIATEUR EN ART COMME EN ANARCHISME

Cézanne confiait en 1902 : « Pissarro fut un père pour moi ». Mary Cassatt dira plus tard : « Pissarro était si bon professeur qu'il aurait appris à dessiner aux pierres ». Pour Françoise Cachin, « le véritable élève de Pissarro, ce fut bien, pendant quelques années, Paul Gauguin » dont il réprouva l'évolution ultérieure. Dans son « Hommage à Gauguin », Victor Segalen évoque des leçons moins picturales que morales, « l'indépendance, l'affranchissement de toute maîtrise hormis la sienne propre que chaque élève détient, — ou ne détient pas, et c'est en effet la question. [...] Bien mieux que la division des couleurs, Pissarro avait d'abord enseigné à Gauguin comment on échappe à la famille, à la fatalité de marchand ou d'homme d'argent, d'homme payé ou payant, d'homme à bilan, d'homme à tout faire, — comment l'on n'est pas commerçant. »





La formule de Segalen vaut aussi pour l'engagement du « Père Pissarro » auprès des jeunes néo-impressionnistes, à partir de 1886. « Bien mieux que la division des couleurs » portée à son paroxysme par Seurat et ses amis Signac, Luce, Van Rysselberghe et Van de Velde, ce sont « des raisons de communauté idéologique » anarchiste (F. Cachin) qui les rassemblèrent. Tout en ayant pratiqué « la touche néo-impressionniste » dès 1882, deux ans avant Une baignade à Asnières, la première toile « pointilliste » de Seurat, Pissarro se fixa pour règle « de ne pas manquer de mettre Seurat en avant quand il s'agit de celui qui a donné l'impulsion du mouvement scientifique » en peinture, inspiré des recherches optiques de Chevreul. Il ne pratiqua cette technique que « pendant quatre ans », pour conclure que les « néo-impressionnistes abandonnent la vie pour une esthétique diamétralement opposée », mais n'en garda pas moins son amitié à ses promoteurs qu'avait rejoints dès le début son fils Lucien, peintre lui aussi, établi en Angleterre. Il lui écrit ainsi en mai 1891 : « Luce m'a demandé si tu voulais, ensemble avec moi, ébaucher certaines idées anarchiques sur le rôle et le groupement que les artistes pourraient avoir dans un État anarchique, indiquer par quelques idées le sens du travail des artistes avec la liberté absolue, sans les entraves épouvantables de Messieurs les Capitalistes amateurs-spéculateurs et marchands, le développement que subiraient l'idée en art, l'amour du beau et la pureté des sensations, etc., etc. »

L'anarchisme ne fut pas la moindre des leçons dispensées à Lucien (1863-1944) par son père dont il était le principal disciple et confident, échangeant avec lui pendant vingt ans une correspondance riche en « idées anarchiques » et en commentaires de l'actualité politique, aujourd'hui encore la meilleure source pour reconstituer la pensée de Pissarro. Les critiques qu'il y formule à l'encontre de Gauguin précisent largement son point de vue « anti-mystique ». « C'est un retour en arrière », écrit-il en avril 1891. « Gauguin n'est pas un voyant, c'est un malin qui a senti un retour de la bourgeoisie en arrière, par suite des grandes idées de solidarité qui germent dans le peuple — idée inconsciente, mais féconde et la seule légitime ! » Il y revient en mai : « La bourgeoisie inquiète, surprise par l'immense clameur des masses déshéritées, par l'immense revendication du peuple, sent le besoin de ramener les peuples aux croyances superstitieuses. De là ce remue-ménage de symbolistes religieux, socialisme religieux, art idéiste, occultisme, Bouddhisme, etc., etc. Ce Gauguin a senti le mouvement. Il y a longtemps que je vois venir cet ennemi acharné du pauvre, du travailleur. » Et d'ajouter en juillet : « Ceux qui suivent le courant nouveau sont influencés par la réaction bourgeoise. Vois donc comme la bourgeoisie fait des mamours aux ouvriers. Tout le monde n'est-il pas socialiste, même le pape ne vient-il pas de se mettre en campagne ? Réaction ! Tout cela, mon cher, a pour but d'enrayer le mouvement qui s'accroît ; il faut donc se défier de ceux qui sous prétexte de socialisme, d'art idéaliste, etc., etc., suivent en effet un mouvement, mais un mouvement faux, archi-faux, qui est un besoin pour certaine catégorie de gens, c'est possible, mais pas pour nous autres qui avons un tout autre idéal à créer ! »





PAYSAGES URBAINS ET « TURPITUDES SOCIALES »



Les positions anarchistes de Pissarro dans les vingt dernières années de sa vie, ses collaborations à *La Révolte* puis aux *Temps nouveaux*, son amitié pour Jean Grave, ses marques de solidarité envers les victimes des « lois scélérates », trouvent-elles des correspondances dans son œuvre de ces années-là, telle est pour finir la question sur laquelle l'exposition du Havre invite à revenir. Organisée dans le cadre du « Festival Normandie impressionniste », en même temps que deux autres expositions à Rouen et à Caen, elle n'aborde pas le sujet mais se concentre sur « la métamorphose des ports normands à la fin du XIXe siècle », pour citer l'un des bons textes du catalogue très documenté accompagnant cette manifestation. Et de relever que Pissarro prit soin d'aller peindre sur place ces transformations, et jusqu'aux travaux de modernisation du port du Havre, au rebours des autres impressionnistes fuyant définitivement les villes, comme Monet, ou ne peignant des bords de mer que les plages à la mode, à l'instar de Monet aussi.

S. Patry le rappelle dans le catalogue, il était toujours dans la gêne et c'est « en quête de collectionneurs » à trouver parmi les commerçants et armateurs de Rouen, de Dieppe et du Havre, qu'il y fit ses dernières « campagnes » de peinture, entre 1896 et 1903, illustrées ici par une trentaine de toiles splendides. Une affection oculaire l'avait contraint à abandonner la peinture de plein air pour saisir les vues panoramiques de ses tableaux depuis des chambres louées à cet effet. Ce n'était pas la première fois qu'il s'intéressait aux paysages industriels et urbains. En 1873, il avait peint sous divers angles une Usine près de Pontoise distillant de l'alcool de betterave et non du rhum comme il avait vu faire aux esclaves de Saint-Thomas. Entre 1875 et 1880, il réalisa quelques vues de Paris où son goût pour la caricature, déjà net dans ses dessins de Caracas, réapparaît dans ses représentations de passants. Le tournant décisif fut néanmoins son premier long séjour à Rouen, en 1883, dont subsistent treize toiles, annonciatrices de ses ultimes figurations portuaires.

C'est aussi lors de ce séjour qu'il se procura le livre d'un vieil ami de Courbet, Champfleury, *l'Histoire de la caricature moderne* (1865), largement consacré à Daumier. « L'homme de ses dessins, un convaincu, un vrai républicain », Pissarro l'admirait depuis longtemps, mais il est manifeste qu'à partir de 1883, dans ses dessins et ses gravures, il fut tenté de prolonger sa manière et ses appels grinçants à la justice sociale. À la fin de 1889, il adressa aux filles de son cousin londonien un album de vingt-huit dessins à la plume, intitulé *Turpitudes sociales*, resté inédit jusqu'en 1972. Il s'ouvre sur le spectacle que contemple un « pauvre vieux philosophe » assis et vu de dos, probablement le peintre lui-même, armé d'une faux et attendant son heure : le Paris industriel de l'Exposition de 1889 avec sa tour Eiffel que vient encadrer de ses rayons le soleil levant de l'anarchie. Se limitant, par respect pour ses destinataires, aux « turpitudes les plus honnêtes de la bourgeoisie », et cherchant à ne pas « dépasser l'impression de la vérité », il reprend souvent des scènes vécues, telles les funérailles du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen et sénateur, « hypocrisie, mensonge et luxe » dont la vue l'avait scandalisé en novembre 1883. Plusieurs de ces dessins à la Daumier ont pour légendes des phrases tirées de *La Révolte* de Jean Grave.





Tel est le Pissarro intime, soucieux de rallier les femmes aux « idées anarchiques » après avoir invité Cézanne à « brûler les nécropoles de l'art », le peintre se revendiquant prolétaire, le « vieux philosophe » se présentant de dos et guettant l'aube d'une « ère nouvelle », qu'il faut aussi voir à l'œuvre dans ses vues de villes portuaires, où les activités humaines et les variations de lumière qui le fascinaient lui faisaient aussi attendre le soleil levant de l'anarchie. Ses tableaux réunis au Havre (avec ceux d'autres peintres contemporains, d'émouvants Boudin, de beaux Dufy de la première manière, des photographies anciennes, etc.) ont certes l'intérêt historique et documentaire que souligne et met bien en valeur l'exposition. Mais par leurs sujets neufs où l'artiste, en vue de « concourir à la création du monde social », est allé saisir le mouvement des villes après avoir saisi celui de la nature, ils frappent à la fois par leur modernité et par l'actualité de leur regard sur le monde et sur la vie, « absolument social, anti-autoritaire et anti-mystique ».

Gilles Bounoure



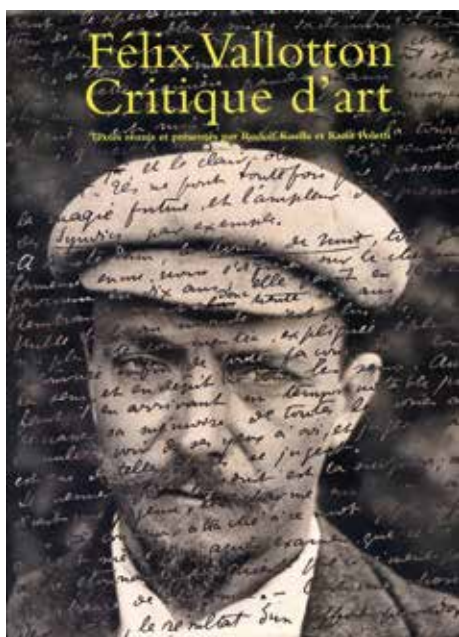
FÉLIX VALLOTTON CRITIQUE D'ART

Textes réunis et présentés par Rudolf Koella et Katia Poletti
Éditions 5 Continents, 2012, 49 euros, 268 pages
très nombreuses illustrations.

Il y a dans l'imagerie libertaire deux gravures sur bois à peu près aussi fameuses l'une que l'autre et qui sont dues à deux amis, *L'Anarchiste* (1892) de Félix Vallotton (1865-1925) et *Ravachol* (1893) de Charles Maurin (1856-1914), dont *Fénéon*, dans *L'En Dehors*, souligna immédiatement la force : « *La tête, hautaine, énergique et calme, et le torse nu s'encadrent entre les montants de la guillotine et le couteau triangulaire. Au loin des moissons ondulent, et le soleil, en cérémonial de fête, se lève* ». Le premier, venu de Suisse se former à l'Académie Julian, y avait fait en 1882 la connaissance du second qui venait d'être nommé professeur dans cette institution parisienne et qui l'initia aussi bien à la xylographie qu'aux idées anti-autoritaires, dont beaucoup de leurs toiles et gravures allaient ensuite porter la marque. Si l'anarchisme « fin de siècle » semble largement caractériser la vie et l'œuvre de Maurin, il est moins aisé de l'affirmer à propos de Vallotton, à qui le Grand Palais consacra cet automne une rétrospective offrant l'occasion de revenir sur l'ensemble de son parcours, y compris pour ce qui est de ses idées sociales.

C'est en tout cas durant ses années d'anarchisme combatif et affiché (non sans risques pour l'étranger qu'il était encore) que Vallotton rédigea et publia la majorité des critiques d'art qui viennent enfin d'être réunies dans un agréable et savant volume. Nombre d'entre elles avaient été reprises entièrement ou partiellement dans les trois tomes de *Documents* (Lausanne-Paris, Bibliothèque des Arts, 1973-1975) rassemblant les principales données biographiques concernant l'artiste, mais elles s'y trouvaient dispersées et généralement dépourvues d'indications sur leurs implications et leur contexte. L'édition procurée par R. Koella et K. Poletti comble ces manques en accompagnant ces textes d'abondantes notes fondées sur les recherches les plus récentes et de très nombreuses illustrations permettant d'identifier les œuvres évoquées par Vallotton dans ses articles. Trois essais s'attachent à préciser le regard qu'il portait sur la peinture de ses prédécesseurs et de ses contemporains, ainsi que le cadre dans lequel il fut conduit à rédiger ces critiques.

« *Je suis parfois dans de telles débînes que pourvu qu'on me parle de travailler, j'accepte* », écrivait-il à son frère en 1889. Ce fut ainsi « *la dèche* » (autre expression fréquente dans sa correspondance de l'époque), avec parfois seulement deux francs devant lui alors qu'il vivait avec une jeune ouvrière illettrée dont c'était à peu près le salaire journalier quand elle n'était pas malade, qui l'amena à proposer des chroniques parisiennes à la *Gazette de Lausanne* entre 1890 et 1897. Chacune lui était payée environ douze francs, l'équivalent de trois journées d'ouvrier parisien (ou de deux journées de cocher), de quoi acheter un



peu plus de six kilos de pain et surtout ne plus avoir à s'abrutir à restaurer des tableaux pour le compte d'un marchand d'art. Dans ces textes « alimentaires » destinés à un quotidien passablement « conservateur » et guindé, Vallotton ne pouvait évidemment déployer ni les idées ni le lexique qu'il partageait alors avec Maurin, guère différents de ceux de Pouget dans son *Père Peinard*. Et même s'il dissimulait sa signature, il devait aussi veiller, quand il exposait lui-même dans les salons dont il rendait compte, à ne pas trop apparaître comme « juge et partie ».

En dépit de ces limites qui ne concernent d'ailleurs qu'une partie des textes de ce volume présentant aussi des critiques rédigées hors de telles contraintes, on retrouve dans cet ensemble les mêmes qualités de trait et de coup d'œil qui devaient faire connaître Vallotton comme graveur, et à moindre titre comme peintre. Il lui arriva même en 1895 de recourir à la caricature pour souligner la vacuité risible de l'art « III^e République », ce qui ne l'empêchait pas d'écrire dans la *Gazette de Lausanne*, à propos du même salon des Champs-Élysées : « Dans la pensée de ses dirigeants officiels, l'art français doit être une caste fermée, ou ne pas être ; une sorte de grand ordre d'État, après ceux de l'Armée, de la Magistrature et du Clergé. Le rapprochement s'impose ! Tout comme au régiment, le peintre au Salon est promu caporal s'il se conduit bien et si sa tenue ne laisse rien à désirer. Avec le temps, il monte en grade et, tel que le petit conscrit de Napoléon, peut rêver de faire de son appui-main un bâton de maréchal. » Propos qui n'ont guère vieilli et qui suffiraient à justifier qu'on s'intéresse de nouveau à Vallotton à la fois comme graveur, comme peintre et comme critique d'art.

Gilles Bounoure



LE RETOUR DES TIGRES DE MALAISIE Plus anti-impérialistes que jamais

Paco Ignacio Taibo II
avec la collaboration involontaire d'Emilio Salgari
Anne Marie Métaillé 20€

Paco Ignacio Taibo II est un écrivain mexicain à l'oeuvre foisonnante, connu pour ses romans noirs notamment ceux mettant en scène le détective Héctor Belascoarán Shayne apparaissant dès 1976 dans « Jours de combat »¹. Écrivain engagé politiquement², il accorde une grande place à l'histoire politique en témoignent essais et biographies³ mais également des romans historiques ou noirs offrant une place de choix à des militants ouvriers, révolutionnaires ou anarchistes, comme les particulièrement réussis « Ombre de l'ombre » et sa suite « Nous revenons comme des ombres »⁴. C'est dans cette lignée de romans et en hommage à la littérature populaire⁵ qu'il donne ici une suite aux aventures des « Tigres de Malaisie » célèbre série d'aventures exotiques de l'Italien Emilio Salgari. Ses héros Sandokan et Yanez reprennent « Vingt ans après » leur lutte contre les exploiters des peuples d'Asie et déjoue un complot mis en place par un certain « Moriarty ». Mêlant références historiques, littéraires et politiques Taibo II nous offre une œuvre jubilatoire pleine d'humour et de malice. Il rend ainsi hommage à un auteur populaire en Italie et en Amérique du Sud mais peu connu en France, malgré la parution de la version BD d'Hugo Pratt et un dessin animé animalier. Et comme Salgari, il met en lumière l'importance de la piraterie asiatique - quelque peu oubliée dans l'imagerie classique, littéraire et cinématographique, du pirate – en lui accordant un rôle émancipatoire. *Mouton Noir*

18 romans sont consacrés à ce personnage publié, chez Rivages/Noir, en France à partir de 1994 mais dans le désordre et avec de 9 à 24 ans de décalage par rapport à la publication mexicaine.

2 Il a notamment publié un roman coécrit avec le sous-commandant Marcos, « Des morts qui dérangent » chez Rivages.

3 du Che, Pancho Villa, de militants ouvriers ou révolutionnaires souvent anarchistes, ... comme dans « De Passage » ou « Archanges : 12 histoires de révolutionnaires sans révolutions possibles » (tous les deux chez Métaillé).

4 Collection Rivages / Noir, 1992 et 2004

5 Cet hommage à la littérature populaire est déjà présents dans d'autres romans comme « A quatre mains » où Salgari était déjà évoqué.



POLLOCK-KNOCKEMSTIFF

Donald Ray
Libretto

Il me semble vous avoir parlé du premier roman de cet auteur *Le diable tout le temps*. Avant de commettre ce récit déginglé, peuplé de tarés, ratés et autres rednecks, Donald Ray Pollock avait décrit les habitants de Knockemstiff, bourgade de l'Ohio où il a grandi, et c'est proprement flippant. Ça se tue, se prostitue, se viole, se tripote entre frères et soeurs, ça détourne les pensions des vieux pour se payer de la drogue frelatée, fabriquée à la maison quand ça ne se se shoote pas directement avec les médocs de ces mêmes vieux qu'on laisse crever dans leur pisse. C'est glauque, poisseux, dégueulasse, ça vous écoeure comme les M&M's (vous avez beau avoir la gerbe, vous continuez à vous en mettre plein la gueule). 18 nouvelles déjantées, une quarantaine de vies, cruelles, sans espoir, finies presque avant d'avoir commencées. Les bas-fonds des campagnes américaines dans toutes leurs splendeurs. *Niap*

PARTIR EN GUERRE

Arthur Larrue

Allia

L'auteur, parti en Russie enseigner le français, nous raconte là sa rencontre avec le groupe Voïna (Guerre en français), groupe dont sont issues les Pussy Riot.

Voïna, fondé en 2007 par deux étudiants en philosophie, a vite été rejoint par d'autres activistes et se signale par des actions spectaculaires ayant un retentissement bien en dehors de la Russie (copulation en direct lors de l'élection de Medvedev, phallus géant peint en face du bâtiment du FSB (ex KGB), incendie de fourgon de police ...). Arthur Larrue assure avoir passé 91 jours en compagnie de certains membres du groupe, il les résume ici en une nuit et 120 pages. Écrit en français, on se retrouve néanmoins plongé dans la littérature russe de ces dernières années (Kourkov, Guelassimov...) tant au niveau du style que du rythme. C'est speedé, rempli de personnages hauts en couleurs et ça semble décrire une Russie assez réelle, comme il est dit dans ce livre, une Russie où «on crève vite mais on ne s'ennuie pas». *Niap*



DES HOMMES DE TÊTE DEUX DANS BERLIN

Birkefeld & Hachmeister

Le masque

On me rebattait les oreilles avec «la trilogie berlinoise» de Philip Kerr. Sans être nulle, j'ai trouvé ça moyen et convenu. Et puis je suis tombé sur Deux dans Berlin, premier polar traduit en France (mais écrit après Des hommes de tête) de ces deux historiens allemands, spécialistes de l'histoire culturelle et sociale du XXe siècle. On y suit deux personnes radicalement différentes, Rupert Haas, déporté à Buchenwald et Rupert Haas, flic et ancien membre des services renseignements de la SS. Le flic doit enquêter sur le meurtre d'un haut dignitaire nazi. Ce mort était le propriétaire de Rupert Haas. Et au final, on se demande qui est le salaud de l'histoire. Rien n'est simple dans ce roman, les personnages ne sont pas ce qu'ils ont l'air d'être sans excuser ni glorifier les uns ou les autres. On traverse Berlin en ruine et un reich en pleine déliquescence. Chacun essaie d'assurer son avenir, sentant la défaite arriver, les opposants ou résistants à Hitler se multiplient comme des petits pains. Comment faire son travail de flic dans de telles conditions? Un roman sombre et violent, comme l'époque.

Devant le succès de Deux dans Berlin, le masque a la bonne idée de traduire le précédent livre des 2 comparses. Des hommes de tête se situe dans les années 20, après la tentative de putsch du NSDAP. Montée du nationalisme, haine du traité de Versailles, racisme latent, esprit revanchard, trafic et marché noir. Même courir des grands prix sur des machines étrangères est perçu comme trahison. Qui est cet Arno dont la femme a été retrouvée décapitée alors qu'il dormait à côté. Lui qui n'hésite pas à boire plus que de raison au risque de ne se rappeler de rien. Lui qui joue facilement des poings. Alors quand des corps décapités sont retrouvés à proximité des circuits où il court, la pression monte autour d'Arno, pression accentuée par une possible victoire dans le championnat, jusqu'à l'explosion finale. Encore une magnifique peinture de l'Allemagne d'après guerre de 14 sur fond de serial killer bien plus rebutant qu'un Hannibal Lecter. *Niap*

BURNING LADY
Until the walls fall

Voilà quelques temps que ce groupe originaire du Nord de l'hexagone faisait parler de lui : un punk-rock classique mais de très bonne qualité, servi par une voix féminine énergique et qui donnait ainsi une originalité à ce groupe dans un univers punk somme toute assez masculin. Après un mini album 5 titres et une flopée de concerts, ce groupe vient de sortir son premier véritable album (bon, la pochette fera fuir les arachnophobes, certes, mais si comme moi vous êtes touchés par ce trouble, il suffira de replier la pochette et de se concentrer sur l'essentiel). Quinze titres au programme, dont le très bon « Wasted time » qui apparaissait déjà sur le CD 5 titres précédent, mais cette fois en acoustique et avec la participation d'un membre de The Decline (formation dont nous vous avons déjà parlé dans ces pages). Si le punk rock peut aujourd'hui sembler parfois prisonnier de ses propres conventions, Burning Lady sait se déjouer de cet écueil et redonne à ce style une rage et une efficacité plus que bienvenue. Un jeune groupe déjà fort d'une belle expérience de la scène qui réalise là un très bon premier album : plus que prometteur.



BAD RELIGION

True North

Le hard-core mélodique américain, c'est de l'industrie lourde. Bad Religion fait partie de ses piliers. Des vétérans du genre, imaginez plutôt : 34 ans d'existence, et 16 albums à leur actif ! Au-delà de la performance de longévité (le punk conserve donc, visiblement), la qualité de ce dernier album est au rendez-vous, ce qui n'est jamais acquis chez les vieux groupes. Et puis la personnalité du chanteur, à elle seule, est assez étonnante : chanteur dans ce groupe depuis les tous débuts (c'est son premier groupe), il mène en parallèle une carrière de prof d'université et de chercheur dans les domaines de la paléontologie et de la zoologie, défendant avec force et scientifiquement le caractère nuisible des religions dans l'évolution de l'humanité (autant dire que l'athéisme militant est une chose assez peu consensuelle aux Etats Unis ...). Mais revenons à la musique : plutôt que de s'égarer dans des expérimentations aléatoires, Bad Religion sait, dans ce dernier album en date, s'en tenir à ce qui a fait sa réputation : des mélodies incroyables, un son qui dénote, des chœurs ultra efficaces, et une même irrévérence pour le système capitalo-religieux ricain. Rien de neuf donc, mais du très bon punk comme on sait en faire par là-bas.

CORBIER

En concert avec Eric Gombart

Oui, je sais. Pour moi aussi, Corbier c'était le gars qui chantait à RécréA2, l'émission de Dorothee consacrée aux bambins. Malgré son côté décalé, je dois bien avouer que je n'avais pas gardé une très bonne image de ce chanteur barbu, quoi que décalé. Aussi, la découverte (tardive) de cet album de Corbier ne débutait pas dans les meilleures conditions. Et pourtant. La surprise a été bonne, voire très bonne, à la découverte de cet album enregistré en concert. On se laisse séduire par l'humour, la chaleur et l'humanisme qui se dégage de ses chansons. Sans chichis, Corbier est indéniablement un chanteur attachant et généreux. Et on découvre aussi des prises de positions écolos, voire libertaires (anti-autoritarisme, critique des religions ...). D'ailleurs, renseignements pris, ce chansonnier, avant ses passages sur des plateaux télévisuels, aurait fréquenté les anarchistes de la FA du côté de Montmartre. Et oui ! Le fantasque chanteur de l'émission télé de mon enfance et de celle de pas mal d'autres (oui, les anarchistes ont été enfants, et ils sont heureusement parfois assez doués pour le rester) a donc entraîné ses guêtres dans le milieu anar ! Et si ceci expliquait cela ? Diantre, ai-je eu raison de jeter ma télé ? Bon allez, je me réécoute un petit morceau ...

GRILLE DES PROGRAMMES

25 Mars 2013

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

<p>09h00 - Les enfants de Cayenne : avec des morceaux de vrais anarchistes dédés</p> <p>11h00 - Lundi matin : infos et revue de presse</p> <p>13h00 - En alternance → le sais une ville : actualités urbaines</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>14h30 - En alternance → Ondes de choc : magazine culturel, poésie, chanson et littérature</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>16h00 - Troux noirs : lures sociales</p> <p>18h00 - En alternance → Les mangoux d'ierre : éco-libératoire - 1^{er} lundi</p> <p>→ Focus : émission débat avec deux invités sur un sujet actuel et un live musical - 2^{ème} lundi</p> <p>→ La santé dans tous ses états : Faculté du milieu de la santé - 3^{ème} lundi</p> <p>→ Sciences en liberté : 1 h 30 pour démenager la biologie - 4^{ème} lundi</p> <p>19h30 - En alternance → Le monde merveilleux du travail : des syndicats de la CNT → Chroniques d'ailleurs : relations internationales de la FA - 2^{ème} lundi de chaque mois</p> <p>21h00 - Ça urge au bout de la scène : actualité de la chanson</p> <p>22h30 - De la pente du carnet, la vue est magnifique : comme son nom l'indique</p>	<p>09h00 - Et toi, tu la sens la cinquième puissance : Centre propagande, état des lieux, et ...</p> <p>10h00 - Court-Circuit : scènes philosophiques</p> <p>11h00 - Attracaille : état de la condition de l'artiste dans la cité</p> <p>12h30 - Wreck this mess : cocktail de musiques radicales</p> <p>14h30 - Pause musicale :</p> <p>16h00 - En alternance → Les amis d'Orwell : émission contre les techniques de surveillance</p> <p>→ Un peu d'air frais : écologie au quotidien</p> <p>17h00 - Des oreilles avec des trous (dédés) : des musiques molles pour tous les trous</p> <p>18h00 - En alternance → Débats et débats : émission littéraire</p> <p>→ Pas de quartiers... : ça se passe peut-être chez vous</p> <p>19h30 - Paroles d'associations : magazine de la vie associative et culturelle</p> <p>20h30 - En alternance → Emission de la CNT → Lumière noire : portraits d'anarchistes - 3^{ème} et 5^{ème} mardis</p> <p>22h30 - Ça booste sous les parés : musique, reportages, actualité et le CS98 tous les derniers mardis du mois</p> <p>00h30 - Les rendez vous so-rock, rendez vous live</p>	<p>08h00 - La Libertaire : infos militantes et gros sons</p> <p>09h30 - L'entomoiir : anthropodécrite</p> <p>10h30 - Blues en liberté : émission musicale blues</p> <p>12h00 - Pause musicale :</p> <p>14h00 - Pause musicale :</p> <p>16h00 - En alternance → Les amis d'Orwell : émission contre les techniques de surveillance</p> <p>17h00 - En alternance → Jus d'airielle : reportage sonore et militant - 4^{ème} et 5^{ème} mardis</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>18h30 - Femmes libres : femmes qui lures, femmes qui témoignent</p> <p>20h30 - Ras les murs : actualité des luttes des prisonniers</p> <p>22h30 - Trafic : musiques urbaines et livres propos</p>	<p>09h00 - Niurg : l'émission qui mène et que ne</p> <p>10h00 - Chronique hebdo : analyse libertaire de l'actualité</p> <p>12h00 - De finales et de notes : actualité du spectacle et de la chanson</p> <p>14h00 - Radio carthage : la radio des enfants des écoles d'Ivry</p> <p>15h00 - Bibliomanie : autour des livres</p> <p>16h30 - En alternance → Radio Lap : émission du lycée autogère de Paris - 2^{ème} et 4^{ème} jeudis</p> <p>→ Radio Gollard(s) : histoire populaire par tous et pour tous - 3^{ème} et 5^{ème} jeudis</p> <p>18h00 - Si vis pacem : émission anticoloniale de l'Union Pacifiste de France</p> <p>19h30 - En alternance → Cosmos : - 1^{er} et 5^{ème} jeudis</p> <p>→ Jeux noirs : - 2^{ème} et 4^{ème} jeudis</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>20h30 - Entre chiens et loups : expressions artistiques et littéraires</p> <p>22h00 - Epilatoria : musiques expérimentales et expérimentations sonores</p>	<p>08h00 - For a few staties more : musique populaire des années 60</p> <p>10h00 - Zones d'attraction : philosophie witz et performance</p> <p>13h00 - Place au fous : musiques, disciplines de l'indisciplin</p> <p>14h30 - Les oreilles libres : musiques engagées</p> <p>16h00 - En alternance → Sortir du colonialisme : décolonisation - 1^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredis</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>17h30 - Radio espéranto : émission de l'association Sac Amilano</p> <p>19h00 - L'envet du vendredi → Des droits et des hommes : la LDH - 1^{er} et 5^{ème} vendredis</p> <p>→ Raison présente : l'union nationale de France - 2^{ème} vendredi</p> <p>→ L'antenne du social : autour des acteurs du social - 3^{ème} vendredi</p> <p>→ Trait d'union : le mouvement des idées - 4^{ème} vendredi</p> <p>21h00 - En alternance → Offensive... libertaire et sociale</p> <p>→ La grenouille noire : anarchisme et écologie</p> <p>22h30 - Transbords : qui fait bouger la ligne</p> <p>00h00 - Les nuits musicales → Sure shots : 1^{er} et 5^{ème} vendredi</p> <p>→ Nuit Leo : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi</p> <p>→ SoundRadioexpérience : 3^{ème} vendredi</p>	<p>08h00 - Réveil hip-hop : hip-hop au sur de lit ou dans le lit</p> <p>10h00 - La philanthropie de l'ouvrier charpentier : comme son nom ne l'indique point</p> <p>11h30 - Chronique syndicale : lures et actualités sociales</p> <p>13h30 - Chroniques rebelles : débats dossiers et rencontres</p> <p>15h30 - Deux sous de scène : le magazine de la chanson vivante</p> <p>17h00 - En alternance → Bulles noires : BD et polar</p> <p>→ Bulle de rêve : cinéma d'animation</p> <p>19h00 - En alternance → Tribuna latino america : actualité de l'amérique latine</p> <p>→ Contrebande : cinéma</p> <p>→ Longtemps je me suis couché de bonne heure : magazine des livres, de la musique et du cinéma</p> <p>21h00 - Les nuits libertaires → Orpheus Antissa, les jardins d'Orphée : chronique artistique, musique classique et contemporaine</p> <p>→ Tormentor : musiques alternatives</p> <p>23h00 - En alternance → Nuit off : copologies sonores, rocks et chroniques</p> <p>→ Hôtel paradoxale : pratique de la poésie sonore et de la performance</p>	<p>08h00 - Gbous Touda la voix du travail : émission franco-rouse</p> <p>10h00 - En alternance → Pause musicale :</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>10h00 - En alternance → Ni dieu Ni maître queux : le drapeau noir flotte sur la marmitte - 2^{ème} dimanche</p> <p>→ Pause musicale :</p> <p>12h00 - Folk à l'ère : le magazine des musiques traditionnelles</p> <p>14h00 - En alternance → Pause musicale : → Tempête sur les planches : actualité du théâtre et de la danse - 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanches</p> <p>→ Cris et murmures : la radio sort des murs pour monter sur les scènes slam - 3^{ème} dimanche</p> <p>15h30 - En alternance → Chants, contrechants : cinéma d'actualité et chansons à texte(s) - 1^{er} dimanche</p> <p>→ Wide side : réflexion et découverte du rock par des séso - 2^{ème} dimanche</p> <p>→ Des mots, un voix : des mots, des auteurs - 3^{ème} dimanche</p> <p>→ La plume noire : nos nouveautés éditoriales sacerdotales - 4^{ème} dimanche</p> <p>17h00 - Le mélange : musique et actualité du spectacle</p> <p>18h30 - En alternance → Echos et fratricides d'Irlande : émission de l'association irlandaise</p> <p>→ Il y a de la fumée dans le poste : émission du CIRIC</p> <p>20h30 - En alternance → Les détaxés : ciné en zone libre - 1^{er} dimanche</p> <p>→ Dérrière Fernal : anarcho punk et diy (do it yourself)</p> <p>→ Pause musicale : - 3^{ème} dimanche</p> <p>22h30 - En alternance → Rudies back in town : les rudies boys et les rudies girls de retour en ville</p> <p>→ Séppuku : musiques électroniques</p>
--	--	---	--	--	---	---

Radio LIBERTAIRE

LA RADIO DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

89.4 MHz

Les 105 groupes et liaisons de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

Au 6 juin 2013.
Si un groupe ou une liaison ne possède ni
adresse postale ni courriel,
ou s'il n'existe pas de groupe ou liaison
dans votre région,
contactez le secrétariat
aux relations intérieures de la FA :
FA-RI 145 rue Amelot 75011 Paris
relations-interieures@federation-anarchiste.org

01 AIN

Liaison de Bourg-en-Bresse
bourg-en-bresse@federation-anarchiste.org

02 AISNE

Groupe Kropotkine
Athénée Libertaire & Bibliothèque Sociale
8, rue Fouquerolles 02000 MERLIEUX
Permanence les 1er 3eme 5eme jeudi du mois
de 18h à 21h
Tél : 03 23 80 17 09
kropotkine02@no-log.org
<http://kropotkine.cybertaria.org>

03 ALLIER

Groupe de Montluçon
allier@federation-anarchiste.org

04 ALPES DE HAUTE PROVENCE

Liaison Alpes de Haute Provence
alpes-de-haute-provence@federation-anarchiste.org

05 HAUTES-ALPES

Groupe GEL-05
BP 111 05003 Gap Cedex
gel-05@wanadoo.fr

06 ALPES-MARITIMES

Liaison de Nice
nice@federation-anarchiste.org

07 ARDECHE

Groupe d'Aubenas
FA-groupe-daubenas@wanadoo.fr

Groupe de la Haute-Vallée de l'Ardèche
hautevalleedelardeche@federation-anarchiste.org

12 AVEYRON

Liaison Sud-Aveyron
c/o SAP BP 42560 12400 Ste-Affrique

13 BOUCHES-DU-RHONE

Groupe Germinal - Marseille
germinal@federation-anarchiste.org

Liaison La Ciotat
germinal@federation-anarchiste.org

Groupe George Orwell - Martigues
groupe-orwell-martigues@federation-anarchiste.org
<http://groupemartiguesfederationanarchiste.noblogs.org>

14 CALVADOS

Groupe Sanguin - Caen
groupesanguinfa14@laposte.net
<http://sous-la-cendre.info/groupe-sanguin-de-la-federation-anarchiste>

15 CANTAL

Groupe Marguerite Agutte
cantal@federation-anarchiste.org
<http://fa-cantal.blogspot.com>

17 CHARENTE-MARITIME

Groupe Nous Autres
c/o ADIL BP 3 17350 Port d'Envaux
nous-autres@federation-anarchiste.org

19 CORREZE

Liaison Jose Fortuny

21 COTE-D'OR

Groupe La Mistoufle
Maison des associations
Groupe la Mistoufle
c/o les Voix sans maître BP 8 2 rue des
Corroyeurs 21000 DIJON
Réunion et permanence le premier lundi
de chaque mois à partir de 20h30
au 6 impasse Quentin (proche du marché à Dijon)
lamistoufle@federation-anarchiste.org

22 COTES-D'ARMOR

Groupe Jean Souvenance
C/O CEL 1 rue Yves Creston 22000
Saint-Brieux
souvenance@no-log.org

23 CREUSE

Liaison Arthur Lehning
alain.dropsy@yahoo.fr
http://anarchie23.centerblog.net

Liaison GranitE 23
granite23@federation-anarchiste.org
http://liaisongranit eklablog.com/

Liaison Emile Armand
Cédric Lafont 19 rue de Chanteloube
23500 FELLETIN
emile-armand@federation-anarchiste.org

24 DORDOGNE

Groupe Drapeau Noir Périgord
c/o ADCS 24 Le Peuch
24290 St-Amand de Coly
groupe-dnp@federation-anarchiste.org
http://dnp.lautre.net

Groupe Emma Goldman - Périgueux
emma.goldman@no-log.org

25 DOUBS

Groupe Pierre Joseph Proudhon
c/o CESL BP 121 25014 Besançon Cedex
groupe-proudhon@federation-anarchiste.org

http://www.lautodidacte.org
Librairie L'Autodidacte
5 rue Marulaz 25000 Besançon
http://www.lautodidacte.org

Liaison Nord-Doubs
liaison-nord-doubs@federation-anarchiste.org

26 DROME

Groupe La Rue Râle (St Marcellin-Royans)
laruerale@no-log.org
http://vercors-libertaire.blogspot.com/
Vente du Monde libertaire le samedi au
marché de St Marcellin de 10h30 à 12h30

27 EURE

Groupe d'Evreux
evreux.fa@gmail.com
http://FAGroupeEvreux.monsite-orange.fr

28 EURE-ET-LOIRE

Groupe libertaire Le Raffut de Chartres
fa.chartres@gmail.com

29 FINISTERE

Groupe de Brest
brest@federation-anarchiste.org

30 GARD

Groupe Gard-Vaucluse
fa.30.84@gmail.com
http://www.fa-30-84.org

Liaison d'Alès
ales@federation-anarchiste.org

32 GERS

Liaison Henri Bouyé
henri-bouye@federation-anarchiste.org

Liaison Henry Martin
henry-martin@federation-anarchiste.org

33 GIRONDE

Cercle libertaire Jean Barrué
c/o Athénée libertaire
7 rue du Muguet 33000 Bordeaux
cercle-jean-barrue@federation-anarchiste.org
http://cerclelibertairejb33.free.fr/

34 HERAULT

Groupe de Montpellier-Hérault
montpellier@federation-anarchiste.org
http://famontpellier34.blogspot.fr/

35 ILLE-ET-VILAINE

Groupe La Sociale
Local « la Commune »
17 rue de Chateaudun 35000 Rennes
contact@farences.org
http://www.farences.org

Librairie associative " La Commune "
17 rue de Chateaudun 35000 Rennes
ouverte le mercredi & samedi
de 14 heures à 18 heures

Groupe La Digne Rage
http://anartoka.com/la-digne-rage/portal.php
ladignerrage@riseup.net

Liaison Géronimo - Redon
geronimo@federation-anarchiste.org

38 ISERE

Groupe FA Vercors (Lans en Vercors)
fa.vercors@no-log.org
http://vercors-libertaire.blogspot.com/

Groupe La Rue Râle (St Marcellin-Royans)
laruerale@no-log.org
http://vercors-libertaire.blogspot.com/
Vente du Monde libertaire le samedi
au marché de St Marcellin de 10h30 à 12h30

39 JURA

Liaison Jura
jura@federation-anarchiste.org

40 LANDES

Groupe Elisée Reclus - Dax
elisee-reclus@federation-anarchiste.org
http://libertaire-landes.blogspot.fr/

42 LOIRE

Groupe Nestor Makhno de la région
Stéphanoise
Bourse du Travail
Salle 15 bis Cours Victor Hugo
42028 Saint Etienne cédex 1
groupe.makhno42@gmail.com

43 HAUTE-LOIRE

Liaison Sébastien Faure - Langeac
Le Puy-en-Velay
sebastien-faure@federation-anarchiste.org

44 LOIRE ATLANTIQUE

Groupe de Saint-Nazaire
saint-nazaire@federation-anarchiste.org

Groupe Déjacque (Nantes)
nantes@federation-anarchiste.org
http://fa-nantes.over-blog.com/

45 LOIRET

Groupe Gaston Couté (Orléans-Montargis)
groupegastoncoute@gmail.com
http://groupegastoncoute.wordpress.com

46 LOT

Liaison de Gourdon
gourdon@federation-anarchiste.org

49 MAINE-ET-LOIRE

Liaison d'Angers
angers@federation-anarchiste.org

50 MANCHE

Liaison de Cherbourg
cherbourg@federation-anarchiste.org

53 MAYENNE

Liaison de Laval
laval@federation-anarchiste.org

56 MORBIHAN

Groupe Libertaire René Lochu
6 rue de la Tannerie 56000 Vannes
fedeanar56@yahoo.fr
http://anars56.over-blog.org/

57 MOSELLE

Groupe de Metz
Association Culturelle Libertaire BP 16
57645 Noisseville
groupeedemetz@federation-anarchiste.org
metz.bibliothequesociale1@orange.fr

Groupe Jacques Turbin - Thionville
groupejacquesturbin@rocketmail.com

59 NORD

Groupe de Lille
lille@federation-anarchiste.org
http://lille.cybertaria.org/rubrique95.html
Vente du Monde libertaire chaque dimanche de 11h à
12h au Marché de Wazemmes côté métro Gambetta.
Simultanément, distribution du quinzomadaire
gratuit de la FA. Réunion publique chaque 1er jeudi
du mois, à 20h30 au Centre culturel libertaire,
4 rue de Colmar à Lille, M^e Porte des Postes.

60 OISE

Liaison Oise - Compiègne
fa-oise-somme@no-log.org

Liaison Beauvais
scalp60@free.fr

62 PAS-DE-CALAIS

Groupe de Béthune-Arras
bethune@federation-anarchiste.org
arras@federation-anarchiste.org
http://www.noirgazier.lautre.net/

66 PYRENEES-ORIENTALES

Groupe John Cage
john-cage@federation-anarchiste.org
édite la revue Art et Anarchie :
http://artetanarchie.com

67 BAS-RHIN

Groupe de Strasbourg
ACLS c/o Lucha y fiesta
BP41017 - 67027 Strasbourg cedex 01
groupe-strasbourg@federation-anarchiste.org
http://fastrasbg.lautre.net

Liaison Bas Rhin

c/o REMON
BP 35 - 67340 Ingwiller
liaison-bas-rhin@federation-anarchiste.org

68 HAUT-RHIN

Groupe du Haut-Rhin
groupe-haut-rhin@federation-anarchiste.org

Liaison Centre-Alsace (Ribeauvillé)
centre-alsace@federation-anarchiste.org

Liaison Sundgau
sundgau@federation-anarchiste.org

69 RHONE

Groupe Vivre Libre
c/o La Maison des passages
44 rue Saint Georges 69001 Lyon
groupe@vivre-libre.org
http://vivre-libre.org

Groupe Bernard Lazare de Villeurbanne
villeurbanne@federation-anarchiste.org
http://fa-villeurbanne.blogspot.fr/

Liaison Mornant et Monts du Lyonnais
mornant@federation-anarchiste.org

71 SAONE-ET-LOIRE

Groupe La Vache Noire
C/O ADCL Le retour 71250 Jalogny
leperepeinard@no-log.org

72 SARTHE

Groupe Lairial
L'épicerie du Pré 31 rue du Pré 72000 Le Mans
Permanence libertaire le samedi à 18 heures
et "Café libertaire" le troisième samedi du
mois à 15h.

73 SAVOIE

Groupe de Chambéry
c/o La salamandre - Maison des associations
67 Rue St François de Sales
Boite X/33 73000 Chambéry
FA73@no-log.org
http://fa73.lautre.net

74 HAUTE-SAVOIE

Liaison Haute-Savoie
haute-savoie@federation-anarchiste.org

75 PARIS

Groupe Pierre Besnard
groupe-pierre-besnard@federation-anarchiste.org
Diffusion et vente du Monde libertaire tous
les dimanche matin de 10h30 à midi
Place des Fêtes dans le 19e

Groupe Regard noir
regardnoir.fa@gmail.com
http://regard-noir.blogspot.com/

Groupe Cable Street Beat Strictly Antifascist
cable-street@federation-anarchiste.org

Groupe Voltairine de Cleyre
groupedecleyre@yahoo.fr

Groupe CLAAAAAASH
groupe.claaaaaash@federation-anarchiste.org
http://claaaaaash.over-blog.org
Diffusion et vente du Monde libertaire tous les
jeudis de 19h à 20h devant la gare Saint-Lazare

Groupe Louise Michel
groupe-louise-michel@federation-anarchiste.org
http://www.groupe-louise-michel.org/

Groupe Berneri
Tous les mercredis sur Radio Libertaire, de
20H30 à 22H30, Emission "Ras-les-Murs",
actualités prison/répression, lutte contre
tous les enfermements !

Groupe La Rue
bibliothequelarue@no-log.org
http://bibliotheque-larue.over-blog.com/
Bibliothèque libertaire La Rue 10 rue
Planquette 75018 Paris
Permanence tous les samedi de 15h00 à 18h00

Groupe Salvador Segui
groupe-segui@federation-anarchiste.org
www.salvador-segui.blogspot.com

Groupe Artracaille
artracaille@orange.fr
pour le groupe : <http://www.artracaille.fr>
pour l'émission radio :
<http://artracaille.blogspot.com>

Groupe Anartiste
an.artiste@yahoo.fr
<http://anartiste.hautefort.com>

Groupe No Name
no-name@federation-anarchiste.org

Librairie du Monde libertaire
145 rue Amelot 75 011 PARIS
Tél : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59
Ouverture :
du mardi au vendredi : 14h00 à 19h30
le samedi : 10h00 à 19h30
librairie-publico@sfr.fr
<http://www.librairie-publico.com>

Radio Libertaire
89.4 Mhz et sur le net
sur <http://rl.federation-anarchiste.org>
radio-libertaire@federation-anarchiste.org

76 SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen
c/o Librairie l'Insoumise
128 rue St Hilaire 76000 Rouen
farouen@no-log.org
Vente et diffusion du Monde libertaire
chaque dimanche de 11h à 12h
au marché du Clos-St-Marc

Librairie l'Insoumise
128 rue St Hilaire 76000 Rouen
Ouverture :
Mercredi 16h. à 18h., Vendredi 17h. à 19h.,
Samedi 14h. à 18h.
Pendant les vacances scolaires les Samedi
de 14h. à 18h.
<http://www.insoumise.lautre.net>

Groupe d'Elbeuf-sur-Seine
elbeuf@federation-anarchiste.org

77 SEINE-ET-MARNE

Liaison Meaux

Liaison Melun

78 YVELINES

Groupe Gaston Leval
gaston-leval@federation-anarchiste.org

Liaison de Mantes-la-Jolie
mantes-la-jolie@federation-anarchiste.org

80 SOMME

Groupe Alexandre Marius Jacob
amiens@federation-anarchiste.org
contact@fa-amiens.org
<http://fa-amiens.org/>

Liaison Abbeville
abbeville@federation-anarchiste.org

81 TARN

Groupe Les ELAF
elaf@federation-anarchiste.org

84 VAUCLUSE

Groupe Gard-Vaucluse
fa.30.84@gmail.com
<http://www.fa-30-84.org>

85 VENDEE

Liaison Henri Laborit
henri-laborit@federation-anarchiste.org

86 VIENNE

Groupe Pavillon Noir de Poitiers
pavillon-noir@federation-anarchiste.org
<http://fa86.noblogs.org/>

91 ESSONNE

Groupe Evry-Corbeil
fa.evry.corbeil@gmail.com
<http://fa-evry-corbeil.blogspot.com/>

92 HAUTS-DE-SEINE

Groupe Fresnes-Antony Anar'tiste
fresnes-antony@federation-anarchiste.org

93 SEINE-ST-DENIS

Groupe Henry Poulaillé
c/o La Dionysité 4 Place Paul Langevin
93200 - SAINT-DENIS
groupe-henry-poulaillé@wanadoo.fr
<http://poulaillé.org/>

Groupe Albert Camus
camusfa@no-log.org

Groupe de Saint-Ouen
saint-ouen-93@federation-anarchiste.org
http://seenthis.net/people/saint_ouen

Groupe Marx Sisters and Brothers - Montreuil
<http://groupefamontreuil.blogspot.com>
famontreuil@gmail.com

94 VAL-DE-MARNE

Groupe Elisée Reclus d'Ivry-sur-Seine
faivry@no-log.org
<http://fa-ivry.forlogaj.tk/>

Groupe Tous les maquis
touslesmaquis@voila.fr

Liaison L'Avenir
nosotros36@free.fr

95 VAL-D'OISE

Groupe Makhno de Cergy-Pontoise
makhno-cergy@tele2.fr

98 NOUVELLE-CALÉDONIE

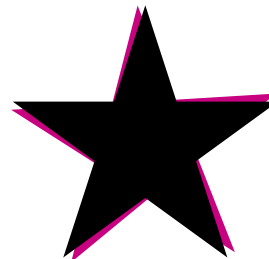
Liaison Nouvelle-Calédonie
nouvelle-caledonie@federation-anarchiste.org

BELGIQUE

Groupe Ici et maintenant
groupe-ici-et-maintenant@federation-anarchiste.org
Le groupe édite avec d'autres
le trimestriel "A voix autre"
<http://www.avoxautre.be>

SUISSE

Fédération Libertaire des Montagnes
flm@federation-anarchiste.org



LE MONDE LIBERTAIRE

VOUS ABONNER

en LIGNE sur www.monde-libertaire.fr
ou via le formulaire ci-dessous :

POUR CONTACTER L'ADMINISTRATION

administration-ml@federation-anarchiste.org
06 23 23 39 06 (Manolo)
Publications Libertaires, 145 rue Amelot 75011 Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT **FRANCE (+ DOM TOM) ET ÉTRANGER**

3 mois 12 n° hebdos + 1 n° hors série + les suppléments gratuits 25 €

6 mois 18 n° hebdos + 2/3 n° hors série + les suppléments gratuits 50 €

1 an 35 n° hebdos + 5/6 n° hors série + les suppléments gratuits 75 €

1 an de soutien 95 € 😊

Abonnement étranger: les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 €), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (voir plus bas).
Pour les chômeurs/chômeuses, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine.

Chèque
 Virement bancaire (IBAN FR 76 4255 9000 0621 0076 4820 363 / BIC CCOPFRPPXXX)

NOM _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Localité _____
Pays _____

Bulletin à remplir et à renvoyer à : Les Publications libertaires 145 rue Amelot 75011 Paris

ABONNEMENT À DURÉE LIBRE

Avec le prélèvement automatique, vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde libertaire* s'occupe de tout ! Cette formule vous permet d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois. Votre abonnement est prolongé chaque trimestre tacitement, ainsi vous ne courez plus le risque de voir le service suspendu pour cause de simple oubli. À tout moment, vous pouvez annuler le service de prélèvements automatiques. Un simple courrier suffit.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

18,75 € par trimestre (abonnement normal)
 23,75 € par trimestre (abonnement de soutien)

N° NATIONAL ÉMETTEUR N° 58 50 98	ORGANISME CRÉANCIER PUBLICATIONS LIBERTAIRES
-------------------------------------	---

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde libertaire*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde libertaire*.

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CC
(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Localité _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

code établis.	guichet	n° de compte	clé RIB
_____	_____	_____	_____

IMPORTANT merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Date _____
Signature obligatoire _____



#50

